

SOMMAIRE

◆ Agenda du Maire et Conseiller Général ..	2
◆ Rubrique Adjoins	4
◆ Conseil Municipal	15
◆ Associations	18
◆ Vie pratique	26
◆ Affaires sociales	29
◆ Echos du Conseil Général	33
◆ Courrier des lecteurs	34
◆ Etat civil	35
◆ Calendrier des fêtes	36



Le nouveau stand de tir de l'Avant Garde Stainoise inauguré le 7 septembre 2002

EDITORIAL

Au nom de l'équipe municipale et en mon nom personnel, je vous adresse nos vœux les meilleurs et les plus sincères.

Je formule le vœu d'un monde de paix principalement en côte d'Ivoire où un détachement du 3^{me} RHC a été envoyé, ainsi qu'en Irak où l'on sent une forte odeur de pétrole. Que la dictature de Saddam HUSSEIN s'écroule pacifiquement !

L'année 2002, dont ce bulletin se fait l'écho, a connu le commencement de différents travaux structurants qui se poursuivront en 2003 : réhabilitation de l'ancienne caserne des pompiers en salle multi-associative, contournement d'ETAIN d'ores et déjà commencé et la réalisation des terrassements est prévue durant l'été 2003.

Autre bonne nouvelle pour le Pays d'ETAIN, les travaux d'aménagement du carrefour d'EIX et de la voie lente, sont prévus en deux tranches, l'une en 2003, l'autre en 2004.

Je profite de cet éditorial pour souligner une nouvelle fois l'efficacité de la dynamique associative et remercier l'ensemble des bénévoles qui s'impliquent sans relâche dans l'animation des activités en direction des jeunes et des adultes avec une convivialité exemplaire.

Mes remerciements également à tous les acteurs du développement économique, les chefs d'entreprise, les commerçants et les artisans.

En 2003 sont prévus la création de deux petits lotissements, le début des travaux de reconstruction du local de l'USEB et la concertation sur le projet de la Ville d'ETAIN.

En partenariat avec la Communauté de Communes du Pays d'ETAIN, nous continuerons de travailler à de nouvelles avancées dans les écoles du canton, à l'extension de la zone industrielle et à la création d'une déchetterie.

Gérer au mieux le présent, préparer l'avenir, c'est tout mettre en œuvre pour que chaque habitant trouve sa place et se sente bien dans notre ville. C'est offrir aux jeunes, qui ont tant besoin de repères et d'écoute, les moyens de s'épanouir et de préparer leur avenir.

Faisons ensemble que notre ville, grâce à l'effort de tous, continue à exprimer le refus du renoncement et la volonté commune de progresser.

Bonne année à toutes et à tous.

Jean PICART,
Maire,
Conseiller Général

L'AGENDA DU MAIRE ET CONSEILLER GENERAL

DATES	RENCONTRES
21 août	• Bureau CODECOM
26 août	• Commission économique CODECOM
28 août	• Bureau CODECOM
29 août	• Conseil d'administration du FDES
2 septembre	• O.T.S.I.
3 septembre	• Commission permanente Conseil Général
7 septembre	• Inauguration stand de tir
9 septembre	• Permanence du Conseiller Général à ROUVRES EN WOEVRE
10 septembre	• Rencontre CODECOM-SAFER en vue du remembrement
11 septembre	• Commission scolaire CODECOM
13 septembre	• Assemblée générale des Maires de la Meuse
16 septembre	• Bureau CODECOM
23 septembre	• Rencontre avec les artisans et commerçants
24 septembre	• Assemblée générale CODECOM • Commission permanente Conseil Général
26 septembre	• Conseil Général • Rencontre avec les habitants de PARFONDRUPT (inondations)
27 septembre	• Accueil des nouveaux habitants
28 septembre	• Assemblée générale Avant Garde Stainoise
30 septembre	• Accueil de la nouvelle Sous-préfète à VERDUN • Comité départemental de prévention de la délinquance
1 ^{er} octobre	• Commission technique paritaire Maison de Retraite Lataye et conseil d'administration

DATES	RENCONTRES
2 octobre	• Assemblée générale « Mon Village, mon Ecole » • Création association « EVA »
4 octobre	• Rencontre avec le responsable régional de France Télécom, chargé de l'installation du haut débit
7 octobre	• Permanence du Conseiller Général à HERMEVILLE
8 octobre	• Réunion avec Mme le Sous-Préfet sur les inondations
11 octobre	• Conseil d'administration Centre Hospitalier Saint Nicolas • Conseil d'administration Pays d'Accueil des Trois Cantons
14 octobre	• Assemblée générale OXYGENE
15 octobre	• Commission permanente Conseil Général
17 octobre	• Commission développement local CODECOM
18 octobre	• Accueil de la nouvelle Sous-préfète dans le Pays d'ETAIN
21 octobre	• Conseil d'administration du GIPCE
24 octobre	• Conseil Général • Rencontre des Maires avec le Trésor Public
25 octobre	• Commission communale d'aménagement foncier
28 octobre	• Conseil d'administration du FDES (CES, CEC)
Du 29 au 31 octobre	• Assises des Conseillers Généraux à STRASBOURG
4 novembre	• Assemblée générale CODECOM
5 novembre	• Commission permanente Conseil Général • Conseil d'école élémentaire
7 novembre	• Cour d'appel de NANCY (inondations de PARFONDRUPT)

DATES	RENCONTRES
7 novembre (suite)	<ul style="list-style-type: none"> Réunion de travail avec le Directeur de la DDTE Conseil d'administration collège Louise Michel
8 novembre	<ul style="list-style-type: none"> Assemblée générale Comité des Fêtes du Quartier de la Gare
12 novembre	<ul style="list-style-type: none"> Installation du CMJ Conseil d'école maternelle « Le Petit Prince »
13 novembre	<ul style="list-style-type: none"> Réunion de travail Conseil Général/Sous-Préfet à propos du collège Louise Michel
15 novembre	<ul style="list-style-type: none"> Assises de proximité au Conseil Général Assemblée générale CEMDO du Pays d'ETAIN
18 novembre	<ul style="list-style-type: none"> Permanence du Conseiller Général à DAMLOUP
20 novembre	<ul style="list-style-type: none"> Réunion de travail avec Mme le Sous-Préfet
22 novembre	<ul style="list-style-type: none"> Table ronde à la Sous-Préfecture sur le collège Louise Michel Assemblée générale du Bâtiment et Travaux Publics Assemblée générale du Souvenir Français
25 novembre	<ul style="list-style-type: none"> Conseil d'administration du FDES (CES, CEC)
26 novembre	<ul style="list-style-type: none"> Commission permanente Conseil Général
27 novembre	<ul style="list-style-type: none"> Rencontre avec le Préfet pour le collège Commission développement économique CODECOM
28 novembre	<ul style="list-style-type: none"> Conseil d'administration collège Louise Michel
29 novembre	<ul style="list-style-type: none"> 3^{ème} RHC : cérémonie avec l'amicale des Saint-Cyriens
2 décembre	<ul style="list-style-type: none"> Permanence du Conseiller Général à FOAMEIX
3 décembre	<ul style="list-style-type: none"> Commission environnement CODECOM

DATES	RENCONTRES
4 décembre	<ul style="list-style-type: none"> Commission habitat ILCG Commission paritaire Maison de Retraite Lataye
6 décembre	<ul style="list-style-type: none"> Réunion à l'OPAC 3^{ème} commission du Conseil Général
7 décembre	<ul style="list-style-type: none"> Remise de médaille et Maire Honoraire à LANHERES ET BOINVILLE
9 décembre	<ul style="list-style-type: none"> Réunion de travail avec la DDE sur la côte d'ETAIN et le carrefour d'EIX Bureau de la CODECOM
10 décembre	<ul style="list-style-type: none"> Assemblée générale du Groupement Artistique de la Woëvre
12 décembre	<ul style="list-style-type: none"> Conseil Général
13 décembre	<ul style="list-style-type: none"> Conseil d'administration du Centre Hospitalier Saint Nicolas
14 décembre	<ul style="list-style-type: none"> Inauguration aménagement du local Handisport
16 décembre	<ul style="list-style-type: none"> Rencontre avec le Préfet pour la réorganisation des brigades de gendarmerie et la création de communautés de brigades Rencontre avec les parents d'élèves de la FCPE et la PEEP sur la reconstruction du collège Louise Michel
17 décembre	<ul style="list-style-type: none"> Commission permanente Conseil Général Conseil d'administration de l'OPAC
19 décembre	<ul style="list-style-type: none"> Réunion de travail CODECOM sur le tourisme industriel chez PETIT-COLLIN
20 décembre	<ul style="list-style-type: none"> Réunion de travail avec la DDE sur la prévention des risques d'inondations
21 décembre	<ul style="list-style-type: none"> Assemblée générale du RASS

RUBRIQUE ADJOINTS

NOUS AVONS REALISE EN 2002

L'ECOUTE ET L'INFORMATION DES STAINOIS

- ⇒ Les bulletins municipaux ouverts aux associations
- ⇒ Des permanences, une disponibilité du Maire et des Adjointes pour tous les Stainois
- ⇒ Des réunions de quartiers
- ⇒ Et pour l'opposition, une liberté totale de parole, la mise à disposition de nombreux documents, la possibilité d'écrire dans le bulletin municipal
- ⇒ Concertation avec toutes les associations sans exclusive

POUR LES JEUNES

Dans les écoles prises en charge par la CODECOM :

- ⇒ Réfection complète d'une classe à l'école élémentaire
- ⇒ Changement des fenêtres de la salle d'évolution (ancienne école maternelle), peintures et revêtement des sols
- ⇒ Trois points lumineux supplémentaires dans la grande cour, côté rue des Ecoles

Conseil Municipal des Jeunes :

- ⇒ Election de son Maire, Jeffrey DEBUT et d'un Maire-Adjoint, Rémy ROUMAGERE
- ⇒ Participation aux cérémonies patriotiques
- ⇒ Réunion dans la salle du Conseil Municipal des adultes
- ⇒ Education à la citoyenneté
- ⇒ Partenariat avec le CMJ de ONZAIN (Loir et Cher)

Eté Jeunes :

Grâce aux associations, organisation des loisirs des jeunes pendant les petites vacances (ticket sport) ou les grandes vacances (Eté Jeunes avec Oxygène)

Divers :

- ⇒ Centre aéré avec participation de 150 enfants

POUR LES PERSONNES AGEES, DES SERVICES REGULIERS

- ⇒ Portage des repas à domicile
- ⇒ Portage du pain dans les quartiers éloignés du centre ville
- ⇒ Prise en charge par la Ville du ramassage hebdomadaire en bus le jeudi
- ⇒ Organisation d'un service de transport le mardi après-midi

- ⇒ Service de transport le lundi après-midi pour se rendre à la bibliothèque
- ⇒ Un goûter en février, un repas en octobre pour les personnes de plus de 65 ans (70 ans auparavant)
- ⇒ Attention particulière aux personnes malades ou handicapées qui ne peuvent pas assister au repas et au goûter des « anciens » (visite à domicile avec un petit présent)
- ⇒ Attention particulière aux pensionnaires de la Maison de Retraite (Saint-Nicolas, galette des Rois...)
- ⇒ Pour le club des aînés ruraux, mise à disposition du foyer des jeunes
- ⇒ Pour l'association ALZHEIMER, mise à disposition d'un local

SOCIAL

- ⇒ Partenariat étroit entre C.C.A.S., Croix Rouge, Restos du Cœur, Secours Catholique et Centre Médico Social, grâce à la création d'un réseau solidarité
- ⇒ Participation du C.C.A.S. à la redevance d'enlèvement des ordures ménagères sous condition de ressources et du paiement intégral du premier titre de recettes

POUR LES ASSOCIATIONS

- ⇒ Agrandissement du stand de tir
- ⇒ Installation du chauffage central au gaz dans la Maison des Jeunes et des Amis Stainois, à laquelle s'ajoutent différents travaux de sécurité
- ⇒ Réfection du terrain de foot
- ⇒ Aménagements complémentaires dans le local Handisport

ECLAIRAGE PUBLIC

- ⇒ Rénovation des points lumineux, plus éclairants et plus économiques, dans une impasse du Champ de Foire
- ⇒ Points lumineux supplémentaires : rue François Villon

ILLUMINATIONS DE NOEL

- ⇒ Stabilisation de l'effort financier

EGLISE

- ⇒ Réfection complète de l'éclairage intérieur

EMBELLISSMENT

- ⇒ Acquisition de matériel de tonte pour le service technique

SECURITE

- ⇒ Démolition du bâtiment dit « PREIN » appartenant à la Ville, rue François Denis
- ⇒ Construction d'un îlot de sécurité derrière l'Hôtel de Ville
- ⇒ Aménagement du carrefour du Pont qui n'était plus aux normes de sécurité
- ⇒ Reconstruction du pont des Brebis

TRAVAUX DE VOIRIE

- ⇒ Revêtements de chaussées dans les rues suivantes : des Cens, du Ravelin, du Jura, des Casernes, Sente d'Amel, François Villon, allée La Fontaine, chemin des Brebis, les deux allées du Champ de Foire et divers parkings
- ⇒ Pose d'enrobés rues de l'Orne et Jehan Poincin
- ⇒ Pose d'enrobés sur la route qui traverse le bois de Tilly

NOUS ENVISAGEONS DE REALISER EN 2003

EMBELLISSEMENT

- ⇒ Aménagement paysager d'un terrain de deux ares à proximité du passage à niveau (rue du Stade)
- ⇒ Aménagement paysager du petit terrain situé à l'angle de la rue de Metz et de la place des Fusillés
- ⇒ Aménagement paysager du terrain central des Clairs Chênes (chemins de promenade, bancs, arbres)
- ⇒ Réfection de la façade de l'Œuvre des Berceaux prévue en 2002 et reportée en 2003 pour cause de procédures administratives liées au périmètre de l'Eglise

ASSAINISSEMENT

- ⇒ Prolongation du réseau d'assainissement Avenue de Gaulle
- ⇒ Création du réseau d'assainissement route de Foameix

LOGEMENTS ET ACCESSION A LA PROPRIETE

- ⇒ Création de six logements rue François Villon (SAVTB)
- ⇒ Création d'un lotissement de sept parcelles (1^{ère} tranche) Avenue de Gaulle sur le terrain dit CLESSE
- ⇒ Création d'un lotissement de sept parcelles entre l'Avenue de Gaulle et la route de Damvillers (emplacement DUBOIS/MARTIN)

EGLISE

- ⇒ Réfection de la toiture côté Sud et de vieilles pierres détériorées retardée pour cause de non attribution de subventions en 2002 (plus de crédits à la DRAC !)

- ⇒ Réfection de dix regards d'assainissement et pluvial sur la RN3 et la RN18
- ⇒ Réfection d'un trottoir en enrobés rue Jules Verne (Vignette SNI)
- ⇒ Réfection du chemin des Brebis

DIVERS

- ⇒ Rénovation de la cuisine et de la salle de bains du presbytère
- ⇒ Installation de deux aires de jeux, une pour les petits, une pour les moyens, dans la zone paysagère de la Vignette
- ⇒ Construction de huit logements rue François Villon (SAVTB)

ASSAINISSEMENT

- ⇒ Réfection du réseau rues de l'Orne et des Abattoirs
- ⇒ Création du réseau rue du Cimetière

BOIS DE TILLY

- ⇒ Aménagement d'un chemin de promenade et réfection de l'ancienne voie de chemin de fer allemande de 1914 à 1918 (1^{ère} tranche)

SERVICE TECHNIQUE

- ⇒ Acquisition d'un véhicule utilitaire FIAT en remplacement du vieux B 70
- ⇒ Acquisition d'un véhicule pour le peintre de la Ville en remplacement de l'actuel très ancien et fatigué

ASSOCIATIONS

- ⇒ Entretien des bâtiments communaux pour les associations
- ⇒ Réhabilitation de l'ancienne caserne des pompiers (salle multi-associative et repas)
- ⇒ Construction d'un nouveau local pour l'USEB (début des travaux pas avant septembre ou octobre 2003, après accord d'attribution des subventions)

DIVERS VOIRIE

- ⇒ Création d'une nouvelle voirie pour desservir le collège (bouclage Chemin de Rosa et rue Paul Valéry)
- ⇒ Graviellonnage de rues et réfection des routes du Haut-Bois et du bois de Tilly
- ⇒ Travaux divers en fonction des moyens budgétaires

☞ **Le goûter des « Anciens » se déroulera le dimanche 9 février** à la salle des fêtes d'ETAIN. Il est offert par la Ville aux personnes de 65 ans et plus, ainsi qu'aux conjoints, même s'ils n'ont pas encore 65 ans. **Les personnes dans l'impossibilité de se déplacer pour raisons de santé ou oubliées, sont invitées à se faire connaître au secrétariat de la Mairie.**

☞ **La Municipalité honore les couples qui fêtent leurs noces d'or ou de diamant.** Les personnes concernées par 50 ou 60 ans de mariage se feront connaître en Mairie.

☞ **Six logements supplémentaires** : suite aux nombreux contacts du Maire avec le Préfet, le Directeur de la DDE et le Député Jean-Louis DUMONT, six logements horizontaux et indépendants seront construits en 2003, Rue François Villon.

☞ **Le haut débit** doit desservir la Ville d'ETAIN et les villages des alentours en juin 2003, suite à une intervention conjointe du Président de la CODECOM et du Conseiller Général. Sur 20 projets lorrains de desserte, 2 seulement sont retenus dont ETAIN ! Mais il reste à formuler le souhait que le projet soit maintenu pour ETAIN, malgré la réduction des investissements prévus à FRANCE TELECOM après l'effondrement financier.

☞ **Le Maire-Conseiller Général** a été élu Président départemental du FDES : Fonds Départemental Emploi Solidarité (CES — CEC).

☞ **L'agence de développement** remplace désormais le CAPEM devenu inefficace. Le Conseil Général a élu Jean PICART, membre du conseil d'administration et du bureau. Le Conseil Général a également élu Jean PICART, membre du **Comité Départemental de Prévention de la délinquance.**

☞ Suite à plusieurs interventions du Conseiller Général du canton d'ETAIN, **l'aménagement du carrefour d'EIX et la réalisation d'une voie lente** sont à l'ordre du jour. Les crédits sont obtenus au titre de 2003 et 2004. Les travaux du carrefour d'EIX devraient en principe débiter au second semestre 2003. Ceux de la voie lente en 2004. On en parlait depuis 20 ou 30 ans...

ECONOMIES

La volonté de la municipalité d'essayer de réduire les dépenses de fonctionnement se traduit par deux économies substantielles :

☞ **la renégociation des contrats d'assurance de la Ville** entraînent un gain annuel de 3 050 € soit 20 000 F, après un appel d'offres réglementaire, avec une couverture supérieure des risques.

☞ **L'intervention auprès du service des impôts concernant l'imposition de la Ville au foncier bâti** permet d'économiser 3 000 € en 2002 (19 600 F) et un reversement identique au titre de l'année 2001 : un certain nombre de bâtiments communaux à usage essentiellement associatif sont désormais exemptés de foncier bâti.

LA RECONSTRUCTION DU COLLEGE PREND DU RETARD

Avant de clore le conseil d'administration du collège Louise Michel du 28 novembre 2002, Monsieur PICART, Conseiller Général, fait le point sur la construction du nouveau collège et les nombreuses difficultés administratives qui s'ensuivent. La Déclaration d'Utilité Publique (DUP) qui permettra les acquisitions foncières n'est pas encore signée.

Ces derniers temps, les rencontres avec le Préfet, le Sous-Préfet et le Conseil Général se sont multipliées. Monsieur PICART expose sa conviction : REICHHOLD DAINIPPON est une entreprise à risques, elle est contrôlée par les services de l'Etat, la DRIRE et le Préfet. Il n'y a à ce jour aucun danger particulier. Les lenteurs administratives sont liées à un dossier d'extension de l'entreprise avec les mêmes produits chimiques qu'auparavant (doublement de la production et passage de l'effectif salarié de 55 à 100).

Monsieur PICART signale qu'une nouvelle étude de toxicité et d'effets dominos a été demandée à l'entreprise qui ne pourra la fournir que vers la mi-mars au plus tôt. Une nouvelle table ronde doit se tenir en préfecture à la mi-janvier. Monsieur PICART a réitéré sa demande de création d'un Comité Local d'information et de Suivi. Monsieur MUTELET présent aux rencontres déclare ne rien ajouter aux déclarations du Conseiller Général.

Le Maire, Conseiller Général, a en outre, organisé une rencontre le 16 décembre, avec les parents d'élèves des deux fédérations membres des conseils d'écoles, afin de les informer des difficultés rencontrées et pour écouter leur avis sur la question.

LE CONTRAT DE VILLE

Le précédent contrat datait de 1991. Le cabinet d'étude URBAM CONSEIL proposait un programme d'aménagement d'ETAIN d'un montant de plus de 30 millions de Francs. En 2000, 10 % de ce programme avait pu être réalisé pour des raisons essentiellement budgétaires. Afin de prétendre à des subventions de la Région, la commune d'ETAIN a dû commander une nouvelle étude. Le nouveau contrat ville intermédiaire s'étend de 2000 à 2006.

Quelques rappels :

- le budget d'investissement de la Commune : 1 715 015 € (2001)
- Le budget de fonctionnement : 1 631 204 € (2001)

Avant de présenter la nouvelle étude, établissons un diagnostic :

LE DIAGNOSTIC

Forces

- * Tissu associatif dense
- * Tradition d'emplois industriels
- * Potentiel de 7 100 Hab.
- * Pôle regroupant les services absents des communes rurales
- * Dynamisme démographique
- * Contournement Est d'Etain
- * Zones pavillonnaires attractives

Faiblesses

- * Forte influence de Verdun, Conflans
- * ZI existante saturée et en partie à requalifier
- * Mutation difficile du commerce de centre ville
- * Faiblesse des possibilités d'accueil
- * Coupure entre l'écart des Clairs Chênes et la Ville
- * Manque de logements
- * Offre insuffisante en terrains à bâtir

DESCRIPTIF DES ACTIONS

OBJECTIF 1 : Augmenter la population



- Projet de 2 lotissements communaux (15 lots environ)
- 2^{de} tranche du programme SA-VTB VIGNETTE (8 logements livrés en novembre 2002)
- 3^{ème} tranche (6 logements individuels en 2003)
- Acquisition de terrains urbanisables occupés par des friches industrielles
- Hébergement pour les jeunes adultes...



OBJECTIF 2 : Améliorer le cadre de vie

AXE 1 : Aménagement, embellissement

Traitement des entrées de ville

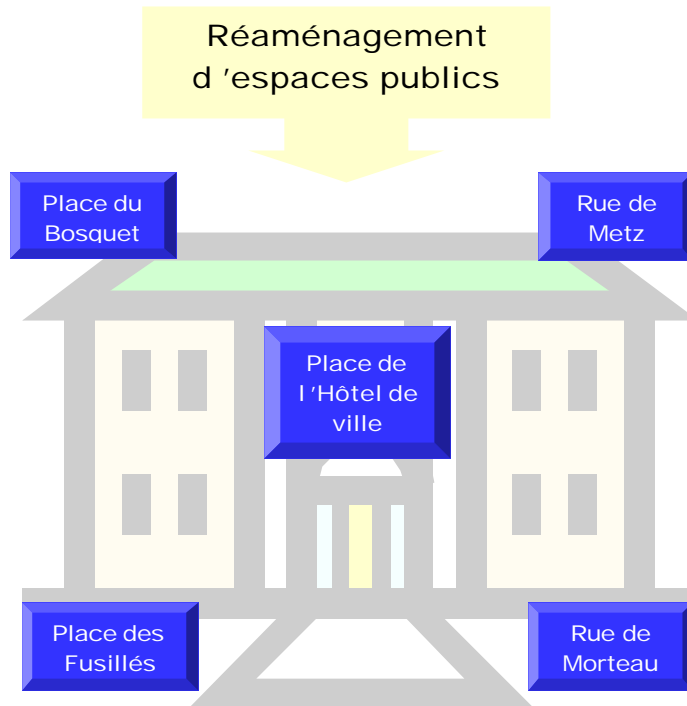
- ↪ Création giratoire Rues Justin Paul - 3°RHC- Colonel Autun
- ↪ Aménagement paysager de délaissés (rue de Metz, gare...)

Résorption de ruines

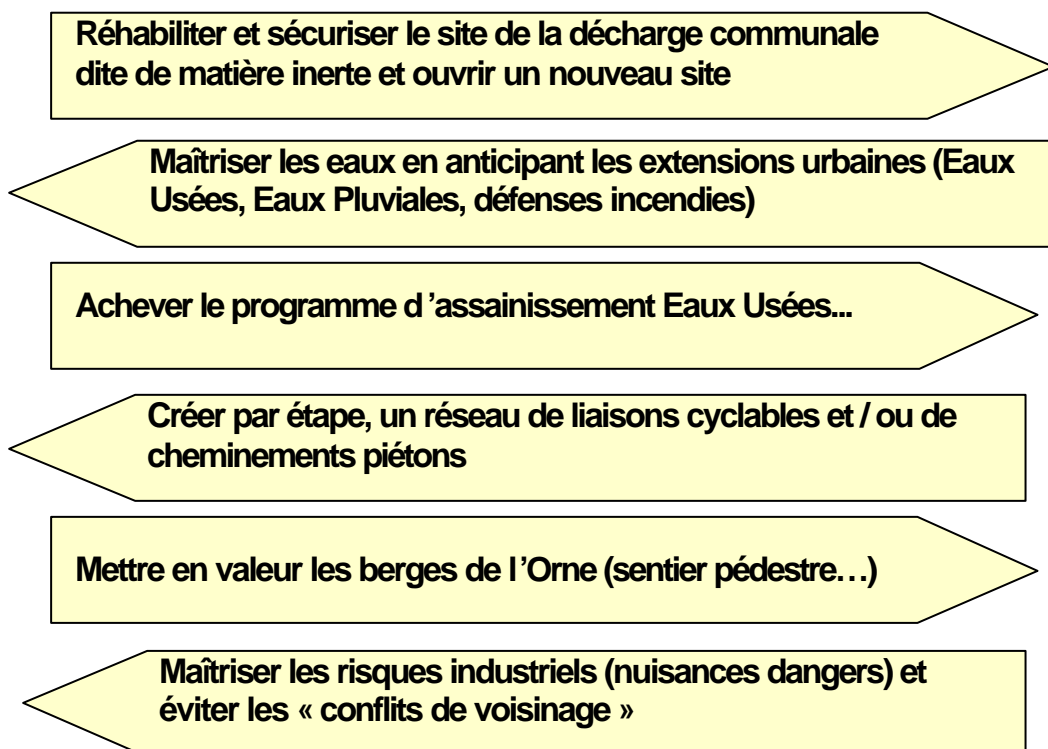
- ↪ Immeuble vétuste Avenue Prud'Homme Havette et menaçant ruine Route de Damvillers

AXE 2 : Valoriser le centre bourg

- ↳ Etudes préalables (paysagères et urbanistiques)
- ↳ Refonte du plan de circulation
- ↳ Accompagnement de l'Opération Urbaine (ORAC)
- ↳ Restructuration du stationnement
- ↳ Réaménagement d'espaces publics



AXE 3 : Environnement



OBJECTIF 3 : Développer l'économie

- ↳ Soutenir et faciliter le développement des zones communautaires
- ↳ Assurer le stationnement des campings cars



OBJECTIF 4 : Maîtriser la pression fiscale

- ↳ Hiérarchiser les terrains à urbaniser
- ↳ Optimiser les maîtrises foncières publiques



LES PRIORITES DE LA MUNICIPALITE

- * Amélioration de la voirie communale
- * Valorisation des espaces publics
- * Entretien et valorisation des bâtiments communaux (Réhabilitation de l'ancienne Caserne des Pompiers)
- * Soutien au mouvement associatif (Reconstruction des locaux de l'USEB)

METHODE DE TRAVAIL

Nous venons de vous présenter sommairement le nouveau projet de ville. Les choix qui seront pris engageront financièrement la commune pendant plusieurs années, malgré les subventions possibles à 80%.

La Municipalité souhaiterait associer les Stainois aux choix importants de ce projet de ville. Si un ou plusieurs domaines vous intéressent, n'hésitez pas à le faire savoir en Mairie. Nous constituerons alors des groupes de réflexions qui prendront les décisions les plus proches des attentes des Stainois.

INSCRIPTION DE L'HOTEL DE VILLE

Le 5 novembre 2002, le Préfet de la Région Lorraine a délivré l'arrêté relatif à l'inscription de l'Hôtel de Ville d'ETAIN, sur l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques. La Commission Régionale du Patrimoine et des Sites a considéré que l'Hôtel de Ville d'Etain présente un intérêt pour l'histoire, en tant qu'édifice public de la reconstruction des années 1920 reprenant le modèle de celui qui avait été élevé de 1780 à 1787 et que la première guerre mondiale avait endommagé de façon irréversible, dans une ville totalement sinistrée, et pour la qualité de son architecture, œuvre de Joseph HORNECKER.

Ce classement permettra à la Commune d'obtenir entre 10 et 15 % de subventions pour des travaux sur le bâtiment.

Nous vous rappelons que tous les travaux sur les maisons particulières (peinture, ravalement de façade, changement de portes ou fenêtres, toiture...) sont soumis à l'autorisation de l'Architecte des Bâtiments de France.

Thierry MINARIE, Adjoint

CHANGEMENT DE NOMS

Il y a quelques semaines, la Municipalité a soumis une proposition pour le changement du nom des rues Thiers et de Damvillers. Une majorité de riverains a exprimé son désaccord avec quelques arguments forts. La Municipalité respecte le résultat de la consultation comme elle s'y était engagée.

Les noms Rue de Damvillers et Rue Thiers ne seront pas modifiés. Mais la mémoire des héros de la Résistance, le Docteur ORLIAC, Roland BRASSE et Bernard FOCOSI sera toutefois honorée.

Pour le docteur ORLIAC, nous venons de réaliser la proposition de Monsieur CAO : le square situé à l'intersection de l'avenue de Gaulle et de la rue de Damvillers porte désormais son nom.

Pour BRASSE et FOCOSI, la Municipalité se dirige vers le baptême de l'ancienne caserne des pompiers lorsqu'elle sera transformée en salle multi-associative.

Rue du Docteur MUNIER

La Commune d'ETAIN vient de rétablir le véritable nom de la Rue du Docteur MUNIER. En effet, après une erreur sur la plaque de rue en 1926, elle était communément appelée la Rue du docteur Meunier. Né à Metz en 1808, le docteur Nicolas Auguste MUNIER fut le président fondateur de l'Harmonie Stainoise, créée le 18 octobre 1874, suite au legs de Pierre LATAYE. Déclarée le 9 mars 1875, l'Harmonie le compta comme président jusqu'au 19 janvier 1881, date de son décès. Il assura même à cette société une rente annuelle de 937 francs, ce qui fait de lui un de ses plus honorables bienfaiteurs.

Thierry MINARIE, Adjoint

UN PREMIER PRIX NATIONAL MAGINOT POUR DEUX CLASSES DE L'ECOLE ELEMENTAIRE D'ETAIN

Le Colonel SERVAUX a appris la bonne nouvelle à la directrice Marie-Claire BAUDLET : les classes de CM2 (année 2001/2002) ont obtenu le premier prix de la mémoire et du civisme Maginot.

Les élèves de Mlle STILL et M. BIENAIME ont participé à un projet intitulé « la seconde guerre mondiale par l'image ».

Ce projet était articulé autour :

- ✂ d'un travail scolaire par groupes avec Jean-Daniel DURAND (professeur à l'IUFM de BAR LE DUC)
- ✂ de visites en Normandie
- ✂ d'un exposé oral de fin d'année
- ✂ de la création d'un CD Rom.

Ce devoir collectif a été retenu pour participer à un concours organisé par la Fédération André Maginot des anciens combattants : « le prix de la mémoire et de civisme » et il a obtenu ... LE PREMIER PRIX NATIONAL en catégorie primaire. Un trophée, des livres et un chèque pour la coopérative scolaire sont les récompenses de ce concours.

En plus des deux enseignants et de Jean-Daniel DURAND, deux élèves volontaires et disponibles (soit un pour chaque classe de CM2) ont été désignés par leurs camarades pour les représenter à la remise des prix. Cette remise de prix a eu lieu au palais de l'UNESCO à PARIS au cours du week-end des 10,11 et 12 janvier 2003.

Les deux élèves représentants ont participé à différentes cérémonies du souvenir organisées par la Fédération Maginot. Le 11 janvier sera le temps fort, c'est le jour de la commémoration du 71^{ème} anniversaire de la mort d'André Maginot (messe au Val de Grâce, ravivage de la flamme à l'arc de Triomphe...)

Félicitations à nos jeunes et grands historiens !

_ 0 _ 0 _ 0 _ 0 _ 0 _

QUI ETAIT ANDRE MAGINOT ?

La mémoire d'André Maginot se perpétue grâce à la fédération nationale qui, en 1956, a adopté le patronyme d'André Maginot.

André Maginot, un grand homme, élu du peuple, un républicain, un laïc qui fut Président du Conseil Général et Député de la Meuse, mais aussi celui que l'on a appelé le « Sergent Patrouilleur de VERDUN », dans le secteur de BEZONVAUX — MAUCOURT SUR ORNE.

Tour à tour, il fut Conseiller d'Etat puis accéda à des postes ministériels importants. Il créa les pensions, primes et allocations de guerre. C'est sous son impulsion que sera effectué le transfert du soldat inconnu de la Citadelle de VERDUN à l'Arc de Triom-

phe, le 11 novembre 1920.

Trois ans plus tard, il créa le premier ravivage de la flamme du soldat inconnu. Il est aussi l'inspirateur de la ligne Maginot.

C'est pour perpétuer cette mémoire que la Fédération Nationale André Maginot a créé voici quelques années, un prix du civisme et de la mémoire Maginot.

C'est dans ce cadre que deux élèves d'ETAIN, Anne-Laure HUMMEL et Rémy ROUMAGERE, se sont rendus à PARIS les 10 et 11 janvier 2003 pour recevoir ce prix, accompagnés du Maire de la Ville.

L'ACCUEIL DES NOUVEAUX STAINOIS

Le Conseil municipal presque au complet a accueilli les nouveaux Stainois le 27 septembre à la Salle des Fêtes. C'était une première.

Après avoir souhaité la bienvenue, Thierry MINARIE, adjoint chargé de la communication, a présenté les membres du conseil municipal, le personnel des services administratif et technique de la commune, Mme DIDION secrétaire générale de la Communauté de Communes. Christian MICONI, adjoint aux Associations, a poursuivi la présentation des présidents d'associations.

Réalisé par Gilles LINGUEHELT et Thierry MINARIE, un film de 20 minutes a fait découvrir, aux nouveaux habitants, notre ville sous ses aspects pratique, administratif, scolaire, économique et historique.

Jean PICART, Maire, a présenté la commune et ses projets, comme les restructurations de la Place de l'Hôtel de Ville, des rues de Metz et de Morteau, du contournement de la ville ou de la reconstruction du collège.

Chacun s'est vu remettre un plan de la ville et un livret d'accueil, véritable guide pratique qui se propose de donner tous les renseignements utiles sur la commune. Cette plaquette appelée " ETAIN Pratique " est disponible en Mairie.

Le vin d'honneur qui a clôturé la soirée a permis à chacun de faire connaissance et de nouer les premiers liens. D'après leurs dires, les nouveaux habitants ont beaucoup apprécié cette soirée.

En 2003, la Municipalité organisera la " SOIREE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX STAINOIS " le **VENDREDI 12 SEPTEMBRE 2003.**

Alors, nouveaux habitants depuis septembre 2002, n'hésitez pas à vous inscrire en Mairie d'Etain dès aujourd'hui.

L'Adjoint à la communication,
Thierry MINARIE

UN ARTISTE PARMI NOUS : RENE MAZETTE, SCULPTEUR SUR BOIS

Monsieur René MAZETTE a exercé plusieurs métiers. Le dernier que nous lui connaissions c'était moniteur d'auto-école dans notre secteur, qui l'a fait apprécier de tous les Stainois.

Mais on le trouvait aussi dans son sous-sol, penché sur une roue de vélo voilée, sur un pignon, sur des rayons à changer, sur une selle à adapter...

Mais encore plus loin, il fallait le voir sculpter le bois. Et pourquoi sculpter ? Son père déjà s'intéressait avec art et dextérité aux modèles réduits de bateaux ou de cathédrales. Le fils en a hérité le goût du dessin, du travail soigné, figolé et patient.

Après un détour par la peinture, le voici jeté corps et âme dans la sculpture, il fréquente quelques maîtres en la matière dont Monsieur SARIA Pierre puis Monsieur BABIN, l'agriculteur retraité, reconverti en sculpteur rural.

Il travaille surtout l'érable. Il fait même le tour des collèges de la région et dévoile ses secrets et sa méthode. On commence par poser le dessin, puis on le découpe, on continue par la finition au ciseau à bois (il y en a une série impressionnante, tous très bien affûtés), enfin on travaille la sculpture jusqu'au rendu de ce qu'on désire. Tous les motifs sont travaillés sur socle pour leur solidité. On ne compte pas ses heures. C'est une passion. Une des œuvres les plus longues (l'imprimerie du temps de Gutenberg) part d'un panneau qui varie de 8 cm d'épais jusqu'à 3 ou 4 mm... et le tout pour donner un superbe effet de perspective ! Cette sculpture a nécessité environ 300 heures.

L'inspiration conduit René MAZETTE sur les chemins les plus variés. L'environnement rural et les vieux métiers nous frappent d'entrée de jeu. On trouve un rémouleur, une fileuse, un berger avec son troupeau ou le boulanger celui qui enfourne les pains ! La vie rurale compte aussi ses animaux traditionnels, l'écu-reuil, le faon et sa mère, les chiens, les chevaux ou même les moutons (à laine finement ciselée).

On ne peut vivre en Meuse, sans évoquer la guerre de 1914/1918. Les Poilus représentent un réel chef d'œuvre qui a déjà fait de nombreux envieux ! Il faut savoir que sur ce thème, Monsieur MAZETTE est un vrai connaisseur. On trouve également « le vieux moulin » et quelques nus imités de BOTTICELLI. Le pays d'ETAIN se reconnaît à son église merveilleusement restituée.

Pour célébrer le jumelage ETAIN/DUPPENWEILER, René MAZETTE a créé plusieurs tableaux pour fixer cet événement entre nos deux cités et il a recommencé pour le 10^{ème} anniversaire avec deux livres ouverts et deux mains jointes en signe d'amitié. **L'un d'eux est exposé à l'entrée de la Mairie.**

Qu'il soit vivement remercié de tout cet art et de cette volonté de faire revivre le passé, de rappeler aussi le présent. De nombreux motifs religieux ont étayé la création de ces dernières années. Certains sont exposés ou ornent des églises à travers la France.

Paul KRUGLER,
Adjoint

POUR LES NOUVEAUX HABITANTS

Si vous venez de vous installer dans la commune d'ETAIN depuis septembre 2002, si vous voulez la découvrir et en savoir plus, si vous souhaitez rencontrer les élus et leurs collaborateurs qui vous dévoileront leurs actions :

la " SOIREE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX STAINOIS " organisée par la Municipalité est prévue le **VENDREDI 12 SEPTEMBRE 2003.**

Alors dès aujourd'hui, inscrivez vous en Mairie d'Etain.

L'Adjoint à la communication,
Thierry MINARIE



ORDURES MENAGERES : BIENTÔT UN SEUL PASSAGE HEBDOMADAIRE

La Communauté de Communes du Pays d'ETAIN examine la possibilité de réduire la fréquence d'enlèvement des ordures ménagères de deux passages hebdomadaires à un seul.

Cette étude concerne essentiellement les quartiers périphériques de la Ville d'ETAIN, conformément à la demande exprimée à plusieurs reprises par nombre d'habitants.

Pour le centre ville, le service sera maintenu avec deux ramassages hebdomadaires.

Cette mesure entrera en application avant la fin du premier trimestre 2003. Les habitants concernés en seront avertis par courrier personnalisé de la CO-DECOM.

FABULEUX SAINT NICOLAS !

L'Evêque de Myre n'a pas failli à la tradition. Vendredi 6 décembre 2002, notre Saint Patron a rendu visite à tous les enfants des écoles de la CODECOM, ainsi que de la « Galipette » qui l'attendaient avec impatience.

Saint Nicolas n'a pas manqué de choyer tous les enfants qui l'ont accueilli avec des sourires et des chansons. En remerciement, Saint Nicolas a donné à chaque enfant, un sachet de friandises.

En fin de matinée, nos « têtes blanches » de la Maison de Retraite Lataye ont également eu la visite de l'Evêque de Myre et comme à l'accoutumée, après les poignées de mains et les échanges de politesse, chacun d'entre eux s'est vu offrir la traditionnelle boîte de chocolats.

Le lendemain, samedi 7 décembre dès 17 heures, Saint Nicolas a défilé juché sur un magnifique char représentant sa légende des trois petits enfants, accompagné en musique par l'Harmonie Stainoise et le cortège des jeunes d'OXYGENE.

Arrivé à la Mairie vers 18 h, Saint Nicolas, crosse en main, a gravi les marches de l'Hôtel de Ville et a remis une poignée de bonbons aux enfants et salué les bénévoles des associations qui avaient uni leurs efforts pour le Téléthon 2002.

Merci Saint Nicolas de votre visite et des instants de bonheur que vous avez répandus sur votre passage durant ces deux journées.

Un grand merci au personnel du G.I.P.C.E. ainsi qu'à Mesdames HUMBERT et NOISIER pour la construction et la décoration du char.

La Municipalité remercie également tous les membres de l'Harmonie Stainoise, Emmeline HUMBERT et les jeunes d'OXYGENE, le personnel de la CODECOM. Merci à la gendarmerie pour avoir assuré la sécurité lors du défilé. Et enfin, merci à tous mes amis adjoints et conseillers municipaux pour leur aide apportée au bon déroulement de la venue de Saint Nicolas.

Valérie DAMBRINE,
Adjointe aux fêtes et cérémonies

INSERER PHOTO DE SAINT NICOLAS

FORUM DES ASSOCIATIONS

En septembre 2002, la Municipalité a innové en créant deux manifestations.

La première est l'accueil des nouveaux habitants. Après avoir recueilli les noms et les adresses des nouveaux Stainois, ils ont été invités par courrier à une petite cérémonie à la salle des fêtes le vendredi. Toutes ces personnes ont pu, à cette occasion, faire connaissance avec les élus de la Ville, le personnel administratif et technique, ainsi qu'avec les présidents d'associations Stainoises. Cette manifestation nouvelle est partie du constat que beaucoup d'habitants de notre ville et du canton ne connaissent pas le tissu associatif local.

Il fallait donc faire se rencontrer les associations Stainoises et la population toute entière. Cela s'est fait le dimanche suivant l'accueil des nouveaux habitants, aussi à la salle des fêtes. Chaque association Stainoise était invitée à venir montrer ce qu'elle faisait et pour cela une grande table et deux grilles d'exposition étaient mises à leur disposition.

Une trentaine d'associations ont répondu présentes et l'on peut dire que cette journée a été concluante. Elle a permis aux associations de se voir, aux dirigeants associatifs pris toute l'année par leurs occupations, de se rencontrer et se parler. Et bien sûr, cela a permis à plusieurs Stainois, nouveaux mais aussi anciens, et à des personnes des villages du canton, de s'informer sur les possibilités d'activités proposées par les associations Stainoises.

Cette manifestation sera bien sûr reconduite en 2003 et la Municipalité espère que le succès sera encore plus grand.

Christian MICONI,
Adjoint aux associations

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES C.M.J.

Les élections se sont déroulées le 18 octobre 2002. 225 jeunes électeurs des classes de CM2, de 6^{ème} et 5^{ème} ont choisi leurs conseillers pour les représenter et compléter le Conseil Municipal des Jeunes.

Jérôme VERLET, Johny STEICHEN, Nicolas SCHERRMANN, Loïc ERLER, Maxime LACAILLE, D-nathan REATO, Amélie NOEL, Florine LIONNARD, Jeanne ADNET, Quentin LOIRE, Amandine WURTZ, Guillaume PIGHI, Simon NERRY, Aurélie CHARBONNIER, Anthony NEMBRINI, Virginie HOTTIER, Edwin COLLET et Yannick BEAUVES ont rejoint Rémy ROUMAGERE, Jean-Jacques LAVINA, Geoffrey DEBUT, Anthony PIOVAN, Céline NOEL, Tiffany MARCHAND, Prescillia LEROUGE, Kévin RAZKIEWICZ ET Christine RODRIGUEZ.

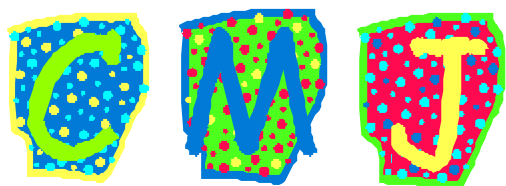
Le 12 novembre, le CMJ s'est retrouvé pour élire son Maire et l'Adjoint. Cette élection était animée par Paul KRUGLER, Marie-Thérèse CUCINI et Thierry MINARIE, Adjoints, en présence de Jean PICART, Maire et Conseiller Général, quelques Adjoints et Conseillers Municipaux et des parents des jeunes élus.

Geoffrey DEBUT a été élu Maire et Rémy ROUMAGERE, Adjoint. Jean PICART a félicité les membres du CMJ pour le bon déroulement des élections. Il a rappelé que la Municipalité est à leur écoute en permanence afin de répondre au mieux à leurs souhaits.

Pour l'année scolaire 2002/2003, le CMJ a choisi pour thème de travail, **la solidarité avec les handicapés**. Il souhaite également accueillir le CMJ d'ONZAIN (Loir et Cher) en juin prochain.

Des réunions, sous la houlette de Marie-Thérèse CUCINI et Thierry MINARIE ont lieu tous les quinze jours.

Marie-Thérèse CUCINI
Thierry MINARIE
Adjoints



CEREMONIE DES VŒUX DU MAIRE AUX ASSOCIATIONS

La cérémonie des vœux du Maire aux associations et à la population, permet de mettre à l'honneur les bénévoles associatifs pour leur dévouement et récompenser les sportifs pour leurs bons résultats.

Le 17 janvier, sur proposition de leur Président, ont été honorés :

MEDAILLE DE LA VILLE

G.A.W. : BODY J, LIMPAS A et I

E. H. A. : GUILLAUME Roland

MEDAILLE HONORIFIQUE

A.C.P.G. : AMBROISE Paul, ZULLO Claude

CEMDO : GEORGES M, KRUGLER M, JESPAS G

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE : PIERALLI A, LE-GOUGNE A, CHERRIER D, WALLERICH M, CAO R

HANDISPORT : SALVADOR Rosie

HARMONIE STAINOISE : GLAD D, GUILLARD O

USEB : PIERSON Jean-Marc, ADAM Marcel

RECOMPENSE SPORTIVE

A.G.S. : LEPEZEL C, MURGIA Y, GRANGE M, BIAVA J, TAMPIGNY L et S, SCHIVRE S, NICOLA S, SZCZEPANSKI M, NICOLAS S, FERRON M, SCHLEGEL L, MEILLIER E

BILLARD STAINOIS : FORGET B, ANDRET J, MORAS J, HENIN J, BERTIN J

DART'S UPILAMI : GARDEUR N, FIEVES J, CAPPELLI J

JUDO CLUB : MOHAMED A, LIENARD S, GUENZI N, LIENNARD T, LEFETZ A

HANDISPORT : BALLAND S, VEISSE L, CAILLE M, CROUTEAUX B, ORBION L

MODEL'S CLUB : DIDIER F, ROCHE D, FONT-BONNE J, GUILLEMIN L, CHARLES R, DIDIER C

R.A.S.S. : équipes Sénior Féminine, Masculin II, Masculin I, moins de 12 ans masculin, moins de 16 ans masculin

U.S.E.B. : équipe Poussin

ASSOCIATIONS HONOREES

CEMDO et gymnastique volontaire

Christian MICONI,
Adjoint

INSERER PLAN DU CONTOURNEMENT

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DU VENDREDI 13 SEPTEMBRE 2002



ACCEPTE A L'UNANIMITE, le remboursement d'une somme de 242,19 € de la Caisse Meusienne d'Assurances Mutuelles, correspondant à la réparation de la motorisation des cloches de l'église suite à un orage.

ACCEPTE A L'UNANIMITE, la signature d'une convention d'honoraires d'un montant de 10 240 € H.T. avec Monsieur DEHOVE, géomètre, en vue de la réalisation d'une étude topographique pour la création d'un futur lotissement.

ACCEPTE A L'UNANIMITE, d'acquérir la parcelle de Madame Françoise VISAT, cadastrée AK n° 264, d'une contenance de 0,08 are, au prix d'1 euro le m².

EMET A L'UNANIMITE, un avis favorable sur le périmètre de remembrement d'ETAIN, soumis à enquête publique jusqu'au 18 septembre.

APPROUVE A L'UNANIMITE, l'étude d'avant projet concernant les travaux d'assainissement 3^{ème} tranche (avenue de Gaulle et télégestion de 4 postes).

SOLLICITE dans le cadre du programme pluriannuel, une aide financière au taux maximum, auprès de l'agence de l'eau Rhin-Meuse et du Conseil Général.

SOLLICITE dans le cadre du contrat " après mines ", une aide complémentaire auprès de la Direction Régionale de l'Environnement.

ACCORDE A L'UNANIMITE, une subvention exceptionnelle de 170 € à l'Harmonie Stainoise.

AUTORISE A L'UNANIMITE, Monsieur le Maire à lancer la consultation et attribuer les lots après négociation, dans le cadre de la renégociation des contrats d'assurances de la Ville.

AUTORISE A L'UNANIMITE, Monsieur le Maire à signer un avenant de 1452,15 € TTC, concernant l'assurance dommages-ouvrage, souscrite auprès de GROUPAMA, dans le cadre de la construction de la nouvelle caserne des pompiers d'ETAIN.

ACCEPTE A L'UNANIMITE, la vente du terrain de la caserne des pompiers au SDIS, pour l'euro symbolique et la vente de la caserne pour 670 514,76 € TTC.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer une convention avec le SDIS, dans laquelle seront fixées les conditions particulières de vente.

DECIDE A L'UNANIMITE, la délivrance aux affouagistes, après partage sur pied et coupes des parcelles 9 et 10, dont l'exploitation se fera sous la responsabilité de Mr. BRUGE Robert, COLSENET Guy, LAURENT Bernard

SOLLICITE le concours de l'ONF pour le partage sur pied des parcelles 9 et 10 (1,07 €/m³, soit 379,85 € H.T.).

S'ENGAGE à verser à l'ONF une rémunération pour cette opération de partage.

ACCEPTE A L'UNANIMITE, les virements et ouvertures de crédits sur le budget Ville.

ACCEPTE A L'UNANIMITE, les virements et ouvertures de crédits sur le budget eau et assainissement.

ACCEPTE A L'UNANIMITE, le versement d'une subvention de 460 € au Secours Populaire pour venir en aide aux sinistrés du Gard.

SOLLICITE A L'UNANIMITE, l'accompagnement financier de l'Etat, au titre du Fonds National de Développement du Sport, pour les travaux d'aménagement du local Handisport d'un montant de 5 250 € H.T.

ACCEPTE A L'UNANIMITE, la résiliation de la convention d'utilisation de la salle Roger EUSTACHE de la Mairie, par l'ONF, au 30 septembre 2002, suite à la mise en place d'une Unité Opérationnelle Territoriale nécessitant des locaux plus adaptés.

COMPTE-RENDU DU MERCREDI 9 OCTOBRE 2002

AUTORISE A L'UNANIMITE Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 2 à la convention d'occupation privative du domaine public signée le 1^{er}.12.1997 avec la société Bouygues Télécom.

MODIFIE A L'UNANIMITE MOINS 1 VOIX CONTRE, comme suit le tableau des emplois communaux à compter du 1^{er} novembre 2002 : création d'un poste d'agent d'entretien à temps non complet (mi-temps de la durée légale hebdomadaire de travail soit 17 h 30) avec une rémunération au 1^{er} échelon de l'échelle 2 du cadre d'emploi des agents d'entretien en remplacement d'un contrat CEC.

AUTORISE A L'UNANIMITE MOINS 5 ABSTENTIONS ET 1 VOIX CONTRE, Monsieur le Maire à procéder au recrutement de Mademoiselle Aurore ROLLIN, domiciliée à ETAIN, par l'intermédiaire d'un contrat d'apprentissage de 2 ans, signé avec l'Institut Universitaire de Technologie de LONGWY, pour les années scolaires 2002-2003 et 2003-2004, soit du 16 septembre 2002 au 15 septembre 2004.

CONFIE à Madame Sylvie LEGA, agent administratif titulaire, la fonction de maître de stage durant toute la durée de ce contrat.

SOLLICITE l'agrément préfectoral nécessaire à la signature du contrat auprès de la Préfecture de la Meuse.

COMPTE-RENDU DU SAMEDI 23 NOVEMBRE 2002

DIT A L'UNANIMITE, que Monsieur Alain PIERRON, propriétaire membre de la commission communale d'aménagement foncier, sera remplacé à compter de ce jour par Monsieur Jean-Claude LAMBERT.

APPROUVE A L'UNANIMITE MOINS 1 VOIX CONTRE ET 5 ABSTENTIONS, la révision des statuts de la Communauté de Commune du Pays d'ETAIN telle que proposée et délibérée par le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes le 4 novembre 2002.

DECIDE A L'UNANIMITE MOINS 3 ABSTENTIONS, dans le cadre de la procédure de protection du captage de Bloucq, d'acquérir les parcelles cadastrées section AP n° 406 et 407 d'une contenance totale de 5 ares 14, appartenant à Monsieur Guy COLSENET demeurant 42 Avenue du Grand Breuil à ETAIN, pour un prix de 0,46 € le mètre carré, soit un coût total de 236,44 €. Les frais sont à la charge de l'acquéreur.

APPROUVE A L'UNANIMITE MOINS 5 ABSTENTIONS, le schéma départemental d'accueil des gens du voyage présenté par la Préfecture et le Conseil Général.

PROPOSE que le futur règlement de gestion de l'aide d'accueil limite la durée du séjour à un mois maximum.

DECIDE A L'UNANIMITE, d'acquérir les parcelles bâties appartenant à Madame Chantal TOURNIER demeurant 35 rue de la Concorde à TOULOUSE et cadastrées section AC n° 158 et 159, d'une contenance totale de 38 ares 10, le tout pour un prix de vente fixé à 42 685,72 €. Les frais seront à la charge de l'acquéreur. Le notaire choisi est Maître Hervé GERARD 33 rue de Metz à ETAIN.

DECIDE A L'UNANIMITE, d'acquérir auprès de la SAFER Lorraine les parcelles cadastrées section

A n° 14 et 15 d'une contenance totale de 3 hectares 20 ares 80 centiares, le tout pour un prix de vente fixé à 13 556 €. Les frais seront à la charge de l'acquéreur. Ces parcelles constitueront une réserve foncière de la Ville en vue du remembrement.

AUTORISE A L'UNANIMITE, Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 6 au contrat d'affermage, volet assainissement, en vue d'intégrer les nouvelles installations créées par la 1^{ère} tranche des travaux du programme pluriannuel d'assainissement (télégestion et autosurveillance), d'en assurer le fonctionnement, l'entretien et le renouvellement. A ce titre, l'augmentation du prix de l'eau sera de 0,04 euros H.T. par m³.

APPROUVE A L'UNANIMITE, le dossier de consultation des entreprises établi par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de la Meuse, concernant la tranche n° 3 du programme pluriannuel d'assainissement et réseau pluvial (avenue de Gaulle, télégestion de 4 postes de refoulement).

CONFIE à la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de la Meuse la reproduction et l'expédition aux entreprises des dossiers de consultation des entreprises et l'autorise à facturer à la commune au prix unitaire de 120 € le nombre de dossiers reçus en Mairie le jour de l'ouverture des plis.

VALIDE A L'UNANIMITE, la proposition du Centre d'Etudes Techniques de l'Équipement de l'Est pour la réalisation d'une étude du plan de circulation urbain, conformément aux prescriptions des actions 2.2.2.A et 2.2.2.B du projet de ville (refonte du plan de circulation et redistribution du stationnement), étude d'un montant total de 15 635 € H.T.

SOLLICITE l'accompagnement financier de la Région Lorraine au taux maximum.

VALIDE A L'UNANIMITE, la proposition de la société BILOCO ESPACES VERTS de CHATILLON SOUS LES COTES, concernant l'aménagement paysager du terrain central des Clairs Chênes. Il propose de retenir ce devis d'un montant de 9 881,06 € HT.

SOLLICITE l'accompagnement financier de la Région Lorraine (ville intermédiaire) du Conseil Général (développement local) et de l'Etat (dotation globale d'équipement) au taux maximum.

ATTRIBUE A L'UNANIMITE, une subvention exceptionnelle de 152 € à l'association E.V.A. récemment constituée.

AUTORISE A L'UNANIMITE, le remboursement de deux jeunes Stainois, de leurs parents ou de leur assureur pour un montant de 451,72 € pour des dégradations causées sur la piste de rollers de la M-gnette.

ATTRIBUE A L'UNANIMITE, le nom de " Square du Docteur ORLIAC " au square situé à l'angle de la route de Damvillers et de l'Avenue de Gaulle.

ATTRIBUE A L'UNANIMITE, le nom de " Square Roger HAYET " au square aménagé rue Poincaré, près de la boulangerie Neppel.

ACCEPTE A L'UNANIMITE MOINS 1 VOIX CONTRE ET 3 ABSTENTIONS, le versement à Monsieur Dominique WASSONG, de l'indemnité correspondant à la période pour laquelle il a assuré l'intérim de la Trésorerie d'ETAIN, soit du 1^{er} décembre 2001 au 30 juin 2002, indemnité se montant à 338,76 €.

ACCEPTE le versement à Madame Monique KARCZEWSKI du solde de son indemnité 2001 et de l'indemnité 2002 couvrant la période du 1^{er} juillet 2002 au 31 décembre 2002, pour un montant de 387,82 €.

ACCEPTE A L'UNANIMITE, les virements et ouvertures de crédits sur le budget Ville et le budget Eau-Assainissement.

APPROUVE A L'UNANIMITE, le dossier d'études d'avant projet présenté par la DDAF de la Meuse, concernant des travaux complémentaires à la 2^{ème} tranche du programme pluriannuel d'assainissement (construction de 2 déversoirs d'orages rues du Ravelin et du Colonel Jacquot) pour un montant estimé à 23 000 € H.T.

SOLLICITE une subvention auprès de l'Agence de Bassin Rhin Meuse pour ces travaux, sur le reliquat de la subvention accordée pour la 2^{ème} tranche du programme pluriannuel d'assainissement.

AUTORISE A L'UNANIMITE, l'émission d'un titre de recette envers l'Avant Garde Stainoise pour sa participation à l'aménagement du stand de tir, pour un montant de 14 825,20 €.

COMPTE RENDU DU VENDREDI 27 DECEMBRE 2002

ADMET A L'UNANIMITE, en non valeur la somme de 227,15 € due par un habitant d'ETAIN pour les affouages de l'année 2000.

AUTORISE A L'UNANIMITE, le remboursement à une conseillère municipale, d'un montant de 14,74 €, correspondant à des achats effectués pour le compte de la Commune pour le char de Saint Nicolas.

PROCEDE A L'UNANIMITE, à des décisions modificatives et virements de crédits.

AUTORISE A L'UNANIMITE, le dépôt d'un permis de démolir une partie des bâtiments de la parcelle cadastrée section AC n° 159, exceptée la maison d'habitation.

SOLLICITE A L'UNANIMITE, l'accompagnement financier du Conseil Général au titre du développement local, pour la démolition d'une partie des bâtiments situés sur la parcelle cadastrée section AC n° 159.

DECIDE A L'UNANIMITE, d'acquérir auprès de l'entreprise PANAROTTO d'ETAIN, son véhicule PEUGEOT BOXER de novembre 1997 au prix de 5535,70 € TTC et auprès de la concession MILLET automobiles de VERDUN, un véhicule neuf FIAT DUCATO JTD au prix de 17 800 € TTC, déduction faite de la reprise du véhicule communal RENAULT B 70-35 immatriculé 9619 QX 55. Ceci en remplacement de vieux véhicules à l'entretien coûteux.

DECIDE A L'UNANIMITE, de régulariser la cession des terrains nécessaires à l'implantation de 16 logements locatifs de la société d'HLM VTB-55, rue François Villon.



RAPPEL DES PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

PICART Jean, Maire

Lundi et jeudi de 14 h 30 à 16 h 30

KRUGLER Paul, 1^{er} Adjoint

Chargé de la coordination des commissions, du CCAS, du RMI...

Jeudi de 14 h à 17 h

LOISELIER Ginette, 2^{ème} Adjoint

Chargée de l'action sociale

Mardi de 14 h à 17 h

CUCINI Marie-Thérèse, 3^{ème} Adjoint

Chargée des finances et du CMJ

Mardi et jeudi de 17 h à 18 h

VOISIN Robert, 4^{ème} Adjoint

Chargé des travaux et du cimetière

Mercredi de 14 h à 17 h

vendredi de 9 h à 12 h

MICONI Christian, 5^{ème} Adjoint

Chargé de la vie culturelle et associative

Mardi et vendredi de 18 h à 19 h

BRUGE Robert, 6^{ème} Adjoint

Chargé de la circulation

Mardi et vendredi de 9 h à 12 h

DAMBRINE Valérie, 7^{ème} Adjoint

Chargée des Fêtes et manifestations

Mardi et jeudi de 14 h à 16 h

MINARIE Thierry, 8^{ème} Adjoint

Chargé de la communication

Sur rendez-vous au 03 29 87 06 81

ASSOCIATIONS

LES ANIMAUX L'HIVER

Dès les premières gelées, de nombreux promeneurs émus de voir des animaux vivre dehors, dans le froid ou la neige, contactent spontanément leur S.P.A. La Confédération Nationale des S.P.A. de France souhaite apporter quelques précisions aux amis des animaux pour les aider à assurer le bien-être de leurs animaux et à discerner si un animal est en péril.

CHIENS :

Ils recevront une nourriture quotidienne suffisamment riche pour lutter efficacement contre le froid et disposeront en permanence d'une gamelle d'eau propre non gelée. A l'attache, ils doivent pouvoir se protéger des intempéries grâce à un abri étanche (niche), orienté au sud. Malgré ces dispositions, certains sujets (âgés, malades ou de petite race) ne peuvent pas vivre en permanence dehors.

BETAIL :

En bonne santé, les gros animaux (chevaux, poneys, vaches) habitués à une vie en plein air, supportent mieux de vivre dehors, même par froid vif, plutôt qu'en box à respirer un air confiné. D'ailleurs, pour affronter les rigueurs de l'hiver, leur poil s'épaissit dès les premiers froids. Tout comme les chiens, ils doivent recevoir une nourriture appropriée et régulière, et pouvoir s'abreuver librement en eau propre non gelée. Un abri minimum (haie, arbre) est nécessaire pour qu'ils se protègent du vent ou de la pluie. Enfin, seules les races résistantes peuvent vivre dehors l'hiver.

Tout manquement à ces règles doit être signalé à la S.P.A. la plus proche ou bien à la :

Confédération Nationale des S.P.A. de France
B.P. 2066 69226 LYON CEDEX 02
☎ 04 78 38 71 85
Du lundi au samedi de 8 h 30 à 18 h

OISEAUX :

En hiver, de nombreux oiseaux meurent de faim et de soif. La terre gelée ne leur permet plus de manger des vers de terre et les insectes sont plus rares. Pour qu'ils survivent, vous pouvez leur proposer une coupelle d'eau peu profonde additionnée d'une goutte d'alcool et leur offrir vos restes de lard ou des graines de céréales, ou bien encore vous procurer des boules de graisse en filet. Vous aurez la joie de les voir aller et venir et se restaurer sous vos yeux.

CONNAISSANCE DE LA MEUSE

PRESENTE

« LE BOUCLIER ABANDONNE »
De Didier EMMONOT, Jean-Luc KALUZKO,
Frédéric RADET et Bruno VINTOUSKY

Cet ouvrage émouvant permet de découvrir d'une manière inédite, la fortification de la place de Verdun de 1874 à la fin de la grande guerre.

Abondamment illustré grâce à 150 photos couleurs, des plans, dessins et documents d'époque, il permet également de comprendre la fameuse fortification Séré de Rivières. Un CD-Rom de plus de 1000 photos est offert avec ce livre.

Vous pouvez vous procurer le « Bouclier abandonné » au prix de 22 € à :

CONNAISSANCE DE LA MEUSE

Carrières d'Haudainville

55100 VERDUN

☎ 03 29 84 50 00

Fax : 03 29 84 82 00

Ou par correspondance sur papier libre en joignant votre règlement à l'ordre de « Connaissance de la Meuse » (+ 3,20 € de frais d'envoi).

Le livre est également disponible auprès de la Maison de la Presse, Rue de Metz à ETAIN.



**CONCERT DU CEMDO
DU PAYS D'ETAIN**

**SAMEDI 29 MARS 2003
A 20 H 30**

A LA SALLE DES FETES D'ETAIN

QUELQUES NOUVELLES DE L'U.S.E.B.

Voilà quatre mois que la rentrée des footballeurs s'est effectuée. Lors du début de saison, le club a engagé cinq équipes seniors :

- une équipe en moins de 18 ans
- une équipe en benjamin
- une équipe en débutant

Les deux équipes seniors ayant loupé de peu l'accession dans les divisions supérieures vont essayer cette année de faire mieux que la saison 2001/2002. A la mi-saison, les classements des différentes équipes sont plus qu'honorables.

- équipe A : 1^{ère} de son championnat avec 8 victoires et 2 défaites
- équipe B : 5^{ème} de son championnat avec 4 victoires et 3 défaites
- équipe 18 ans : 7^{ème} de son groupe, le club avait beaucoup d'espoir pour ces jeunes mais malheureusement des petits problèmes de transport viennent enrayer la progression du groupe
- équipe 13 ans : 6^{ème} de son groupe (équipe jumelée avec BOULIGNY qui a de bons résultats)
- benjamins : 2^{ème} du groupe avec 4 victoires et 2 matchs nuls

L'U.S.E.B. compte à ce jour 80 licenciés dans les différentes catégories. Si vous êtes intéressés par la pratique ou l'encadrement de ce sport, vous pouvez vous renseigner auprès de l'emploi-jeune du club, Monsieur Nicolas FLOQUARD au 03 29 87 04 47.

Les entraînements se déroulent :

- pour les seniors, les mercredis et vendredis de 19h à 20 h 30
- Pour les 18 ans, le vendredi de 19 h à 20 h 30
- Pour les 13 ans, le mercredi de 17 h 30 à 19 h
- Pour les débutants, les poussins et les benjamins, le mercredi à partir de 13 h 30.



EN BREF !

Présidents d'associations, nous vous conseillons de communiquer en Mairie la date de l'assemblée générale de votre association, afin d'éviter plusieurs réunions le même jour et à la même heure.

Merci !

HANDISPORT

La saison 2003 s'annonce très prometteuse pour l'association :

- ♦ la section TIR enregistre des résultats en forte hausse, et déjà deux tireurs sont sélectionnés pour les championnats de France qui se dérouleront en février à CHOLET. Brigitte CROUTEAUX a même frôlé, lors du challenge de THAON LES VOSGES, le tir parfait: 399 points sur 400.
- ♦ Le 14 décembre 2002, nous avons inauguré notre nouvelle salle. Celle-ci nous a permis d'installer nos appareils de musculation. Il va s'en dire que nos effectifs ont singulièrement gonflé avec le développement de cette activité. Maintenant, nous sommes plus de 60, et une bonne entente règne entre valides et handicapés.

Cette année, nous allons organiser:

- ↗ le 14/02/03: Un tournoi de belote
- ↗ le 16/03/03: Loto à FRESNES EN WOEVRE
- ↗ le 03/05/03: Soirée dansante Karaoké
- ↗ le 17/08/03: Présentation de collections insolites à l'occasion du carrefour de la Mirabelle.

Bien que n'étant pas équipés, nous pouvons réceptionner et transmettre les bouchons plastiques pour l'opération de Jean-Marie BIGARD.

Comme les autres années, nous allons collecter les vieux vêtements début mai pour les œuvres sociales du LIONS'CLUB. Merci de nous les réserver.

Michel CAILLE,
Président

RECHERCHE

Des années 1920 aux années 1960, ETAIN possédait deux lavoirs publics.

Sans doute, souvenez-vous du lavoir en pierres, situé Rue Lavaux, démolit il y a quelques années.

En 1922, un autre lavoir en bois fut construit Rue de l'Orne près du pont. En très mauvais état, il fut démolit à la fin des années 1960.

L'Association ETAIN D'HIER A AUJOURD'HUI recherche le mois et l'année exacts de cette démolition.

Si vous possédez des renseignements sur ce sujet, n'hésitez pas à contacter un membre de l'Association ou Thierry MINARIE au 03 29 87 06 81. Merci de votre collaboration.

GRUPEMENT ARTISTIQUE DE LA WOEVRE

Installé depuis 24 ans pour tous les amateurs d'art, tous ceux qui veulent s'initier, se perfectionner, ou simplement s'essayer à la création artistique.

LES SECTIONS DU G.A.W. :

- ◆ **Section peinture (huile, aquarelle), dessin, fusain, pastel, encre de Chine. Sculpture sur bois**

Séances tous les quinze jours, le mardi, à partir de 20 h, même pendant les vacances scolaires, à l'Oeuvre des Berceaux, 4 rue THIERS, (en face de l'église) 55400 ETAIN. Age mini : 12 ans.

Renseignements, inscriptions : Monsieur PRANZETTI
☎ 03 29 87 03 02

- ◆ **Section peinture sur soie, tableaux en trois dimensions**

Local : rue du Contour, en face de la Mairie d'Etain.
Séances pour adultes : les lundis, jeudis de 13 h 30 à 16 h 30. Pas de séances pendant les vacances scolaires.

Renseignements, inscriptions : Madame HUMBERT ☎
06 83 55 58 89

- ◆ **section POESIE**

Autour du poète local, Serge TRUBA. Les personnes intéressées par cette activité, s'inscrivent au 03 29 87 03 02

**Adhésion au groupe : 10 euros par an ;
carte familiale.**

Pour les jeunes, jusqu'à 18 ans, adhésion, participation et matériel restent gratuits.

_ . ° _ . ° _ . ° _ . ° _

**LA 23^{ème} exposition d'arts plastiques aura lieu
lors du week-end de Pentecôte, les 8,9,10 juin.**

Les membres du GAW sont déjà engagés dans la préparation de cet événement qui amène régulièrement dans notre localité 115 artistes .

Cette exposition est ouverte, d'une manière générale, à la **création artistique**. Toute personne qui aurait créé un objet artistique quelconque (feronnerie, maquette, crochet, poème, roman, photo, etc.) peut, si elle le souhaite, l'exposer au sein de notre manifestation.

De même, il est possible aux jeunes du secteur, de participer, cette année encore, à l'exposition qui leur est réservée au deuxième étage de l'Hôtel de Ville..

Les intéressés doivent s'adresser à Monsieur PRANZETTI au 03 29 87 03 02.

ETYMOLOGIE NOM ETAIN

La tradition veut que le nom d'**ETAIN** provienne de "stagnum", c'est-à-dire **ETANG**, car nombreux étaient les étangs dans les environs. Nous retrouvons ce terme au IX^e siècle dans la Chronique de Bertaire, prêtre de l'Eglise de Verdun.

Cette opinion est contestée. En effet, le texte original ayant disparu, cette conviction s'appuie sur une copie. Malheureusement et s'il n'y a pas erreur de transcription, le mot " stagnum " ne commence pas par une majuscule. Cela va à l'encontre de l'usage de l'époque et ce terme ne peut donc pas désigner un lieu-dit ou une localité.

Dans la charte de Ludwin, de 706, est cité " **STAIN** ". On peut penser que le nom d'ETAIN provient de ce terme. Etain pourrait être la villa de Stain, nom propre germanique.

D'ailleurs, plus tard, **ESTAIN** désigne notre ville sur les cartes et dans les textes. Et les habitants d'ETAIN sont appelés les **STAINOIS**.

_ . ° _ . ° _ . ° _ . ° _

Les réunions de l'Association ETAIN D'HIER A AUJOURD'HUI, ouvertes à tous, sont fixées au 3^e jeudi de chaque mois (6 rue Pasteur - 20 h). Une permanence y est également assurée tous les mercredis de 9 h 30 à 11 h. Vous pouvez venir consulter des documents, apporter pour prêt des documents que vous jugez intéressants, acheter les publications de l'association, travailler avec nous sous la condition d'être membre...

L'Association possède un site Internet depuis 1997.

Adresse : <http://www.multimania.com/eha>.
E.mail : eha@multimania.com

Nous vous invitons à l'Assemblée Générale de l'Association, le **vendredi 7 FEVRIER 2003** – **salle Druilhet en mairie d'Etain à 20 h 30.**

Le Président,
Thierry Minarie.

AU THEATRE CE SOIR...

La Municipalité vous invite à une
Représentation théâtrale

« **Une fois n'est pas costume** »

Comédie de boulevard en trois actes de Rémy
HAYDONT, jouée par la Troupe des Anonymes

Salle des Fêtes d'ETAIN
Dimanche 19 janvier à 15 h 30

ENTREE LIBRE

L'ASSOCIATION E.V.A. A LIVRE OUVERT !

Voilà trois mois que nous existons, nous comptons environ 70 adhérents à ce jour et tenons à vous dire que le **livre de compte** ainsi que **les statuts** de l'association sont **ouverts à tous**, à n'importe quel moment de l'année chez la trésorière. Nous avons une **totale transparence**.

Notre but est de faire connaître la maladie d'AUSTIN et aussi d'aider **matériellement** les familles de la ville touchées par des **maladies génétiques**. **Aucune** somme d'argent ne sera distribuée à ces familles, simplement l'association paiera, justificatif à l'appui uniquement et si les finances le permettent, la somme restant due **non remboursée** par la sécurité sociale pour le matériel médical utile à la maladie.

Un exemple concret, une famille de la ville a besoin d'un pèse bébé électronique (avis médical) de façon à pouvoir surveiller jour après jour le poids de son enfant ; La somme sera prise en charge par l'association EVA qui règlera directement la facture à la pharmacie et non à la famille .

De la même façon les familles de la ville touchées par une maladie génétique peuvent ainsi nous contacter, nous essaierons de faire en sorte de les aider, sur un point de vue moral et matériel.

Nous sommes ouverts au **dialogue** et acceptons toutes **suggestions**, les critiques ne sont pas forcément négatives, mais, des 'on dit' ne sont pas toujours les bienvenus...

Nous tenons à dire cependant que les personnes qui doutent de notre sincérité, peuvent à tout moment contacter les responsables aux coordonnées ci-dessous :

Présidente : Mme TRUSCH Audrey
Vice-Président : M. TRUSCH Michaël
03.29.87.01.45
Trésorière : Mme QUEMENER Isabelle
03.29.87.16.15
Secrétaire : Mme RACZKIEWICZ Aline
03.29.87.87.44

Site Internet <http://e.v.a.asso.free.fr> **Adresse E-Mail :** e.v.a.asso@free.fr

Nous souhaitons que les personnes qui nous soutiennent gardent la confiance qu'ils ont en nous et nous les remercions pour cela !

Bonne année 2003 à tous !

LES ECHOS DE LA WOEVRE

Les **Echos de la Woèvre**, journal édité par l'Association Intercommunale pour le Développement Culturel, Agricole, Commercial, Artisanal, Industriel et Touristique de la Woèvre, entrent dans leur **douzième année**.

Nous remercions les annonceurs, les municipalités, le Conseil Général, la Communauté de Communes et les lecteurs pour leur soutien, sans lequel le Journal ne pourrait vivre.

L'intérêt que vous portez aux " Echos " est sa récompense. Nous comptons sur votre soutien pour 2003.

Je rappelle qu'il est possible aux personnes qui habitent en dehors de notre canton de s'abonner. Je vous invite à faire connaître ce service peu onéreux autour de vous.

Nous vous invitons à **l'Assemblée Générale de l'Association, le 24 JANVIER 2003**, salle Druilhet en Mairie d'Etain à 20 h 30. Les Membres de l'Association vous souhaitent une Bonne Année 2003.

Le Directeur de Publication,
Thierry Minarie.

OXYGENE REPREND VIE !

Depuis le mois de septembre, l'association OXYGENE a ouvert ses portes avec l'arrivée d'un nouveau bureau, composé de Madame Céline ALEXANDRE, Présidente, Madame Versanie MALAKAI, Vice-Présidente et une nouvelle animatrice, Mademoiselle Emmeline HUMBERT.

Avec un effectif de 110 adhérents, l'association multiplie ses activités, tournoi de baby-foot, tournoi de ping-pong, soirée Halloween, participation au Téléthon, goûter de Noël avec les « Amis Stainois », représentations de danses diverses, marché de Noël.

L'animatrice a également repris l'activité danse avec des groupes s'échelonnant de 5 à 18 ans, avec également un groupe adulte.

Pour 2003, encore beaucoup de spectacles de prévus avec notamment la Soirée OXYGENE le 15 mars.

Venez nombreux nous rejoindre au foyer des jeunes, place du Bosquet à ETAIN ou au 03 29 87 16 81.

La Présidente, Mme ALEXANDRE

LES RESULTATS ET LES NOUVELLES DE L'AVANT-GARDE STAINOISE

STAND 25 m

Après de longues années d'attente, nous avons eu la joie d'inaugurer le 7 septembre, notre nouveau stand 25 m, en présence de Messieurs Jean PICART, Conseiller Général et Maire d'ETAIN, Bertrand PANCHER, Président du Conseil Général, Claude BIWER, Sénateur, Jean-Louis DUMONT, Député, Charly SARTER, Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports, Jean MUTELET, Président de la CODECOM, Gérard DALFRATTE, Président de la Ligue Lorraine de Tir et Edouard SOLTZ, Président du Comité Départemental.

Cette installation de 10 postes nous permettra de développer les disciplines à 25 m et de tirer dans les meilleures conditions techniques mais aussi de sécurité.

Un grand merci à l'Etat (DGE + FNDS), la Région, la CODECOM et surtout la Municipalité d'ETAIN, pour leur aide financière et technique à hauteur des 80 % autorisés. Les 20 % restants étant bien entendu à la charge de l'AVANT GARDE STAINOISE.

LA SAISON D'HIVER A 10 m

La saison 2002/2003 à 10 m a débuté sur les « chapeaux de roue ». En effet, ce sont 16 médailles aux championnats de Meuse (6 titres, 4 argent, 6 bronze), puis 3 médailles aux championnats de Lorraine (2 titres et 1 bronze) que les tireurs Stainois ont remporté.

LES CHAMPIONS DE MEUSE :

- Sophie SCHIVRE (3 titres) - Sébastien NICOLAS
- Cécile LEPEZEL - Eric MEILLIER

LES MEDAILLES CHAMPIONNATS DE LORRAINE :

- Cécile LEPEZEL
- Sébastien NICOLAS
- L'équipe Séniors 1, composée de Eric MEILLIER, Patrice CROUX, Sébastien NICOLAS

Suite à ces deux championnats, nous serons six à défendre les couleurs d'ETAIN aux championnats de France à CHOLET du 4 au 8 février 2003 : Cécile LEPEZEL, Laëtitia SCHLEGEL, Sophie SCHIVRE, Patrice CROUX, Sébastien NICOLAS et Eric MEILLIER.

PARTENARIAT AVEC LE GARAGE PIERRON

Nous remercions bien vivement Monsieur Richard PIERRON, garagiste à ETAIN, pour son partenariat avec notre association pour 2002.

ENTRAINEMENTS

Les entraînements ont lieu aux jours et heures suivants :

- ◆ samedi de 14 h à 17 h : école de tir + adultes
- ◆ Dimanche de 9 h à 12 h : adultes
- ◆ Mercredi de 16 h à 18 h : école de tir

Toute personne intéressée par la pratique du tir sportif, loisir ou compétition, à partir de 8 ans, sera la bienvenue et tous les renseignements nécessaires lui seront donnés pendant les heures d'entraînements ou au 03 29 87 01 88 (Président Eric MEILLIER) ou au 03 29 87 25 01 (stand de tir).

Une nouvelle année commence, les membres de l'AVANT GARDE et moi-même présentent à tous leurs meilleurs vœux de santé et réussite.

Eric MEILLIER,
Président

OFFICE DE TOURISME D'ETAIN ET SON CANTON

L'Office de Tourisme est à votre disposition du lundi au vendredi de 13 H 30 à 17 H 30 sauf le jeudi. Des visites guidées Petitcollin ou d'autres réunions nous obligent parfois à nous absenter une partie de l'après-midi. Il serait bon que vous preniez rendez-vous.

2002 : les statistiques sont en hausse (du 01 janvier au 30 novembre) de 27 % pour l'OTSI ainsi que de 60 % pour les visites Petitcollin.

Le calendrier des expositions 2003 est complet. Les premières expositions sont :

- Du 13 janvier au 21 février : les instruments de musique
- Du 3 mars au 04 avril : collection de stylos de Mr Wurtz

Plusieurs projets d'animation sont en cours pour 2003. Nous pensons à :

- Un marché des Terroirs et de l'Artisanat le dimanche 30 mars qui aura lieu en Mairie, les personnes qui confectionnent des objets d'art (cartes, bijoux, œufs de Pâques...), pourraient y participer. Il leur suffit de nous contacter au 03 29 87 20 80.
- Un salon de la Poupée et du Jouet de collection en été
- Un circuit : découverte et dégustation du Terroir Meusien, le 22 juin.

Nous sommes à la recherche de plusieurs personnes qui accepteraient de faire partie de notre conseil d'administration. Pour ce, prenez contact avec nous. Merci et à bientôt dans nos locaux ...

LE DON DU SANG A ETAIN

DONNER des couleurs à la vie...

Je donnerai mon SANG pour...

...sauver des accidentés de la route

...soigner des malades

...contribuer à faire des stocks en cas de catastrophes

...aider à faire des recherches scientifiques

avec les Donneurs de sang du Canton d'Etain et leur association.

Les rendez-vous de l'année 2003 à ETAIN :

DON DU SANG A LA SALLE DES FETES :

↪ Vendredi 18 avril 2003 de 15 h 30 à 19 h

↪ Vendredi 1^{er} août 2003 de 15 h 30 à 19 h

↪ Jeudi 30 octobre 2003 de 15 h 30 à 19 h

PLASMAPHERESE A LA SALLE DES FETES :

↪ Mercredi 5 février 2003 de 8 h 30 à 11 h 30

MEMENTO

◆ Les principes éthiques de la transfusion sanguine française :

- **anonymat du don** : Le donneur ne donne pas pour des malades en particulier mais pour l'autre, l'inconnu.
- **bénévolat et volontariat du donneur** : la volonté personnelle, en l'absence de toute contrainte, d'accomplir ce geste symbolique de don.
- **engagement du donneur** : L'engagement du donneur et la responsabilité de son acte dans la sincérité de ses réponses au cours de l'entretien médical.
- **non profit financier** : La non commercialisation des produits sanguins issus du corps humain d'où découlent le bénévolat et l'absence de profit de l'activité transfusionnelle.

◆ Etre donneur :

- Avoir entre 18 et 65 ans et en bonne santé,
- n'avoir jamais été transfusé,
- ne pas suivre de traitement médical lourd. Cette opportunité d'aider par votre don l'un des 800000 malades qui bénéficie chaque année en France d'une transfusion, nous vous l'offrons.

◆ Etre membre de l'association des donneurs de sang :

L'association des donneurs de sang est une équipe de bénévoles pour qui le mot solidarité prend tout son sens. Mobilisés lors de chaque don du sang, ils restent le pivot indispensable à la réussite des collectes, tant par les efforts qu'ils déploient en matière d'information et de publicité, que par le climat chaleureux et sympathique dont ils entourent les donneurs et les équipes médicales présents à la salle des fêtes.

L'ASSOCIATION des Donneurs de sang

LA 50^{ème}...

2003 sera l'année de la 50^{ème} FETE DU QUARTIER DE LA GARE. En effet, depuis 1954, tous les ans, le comité organisateur a présenté sans faillir une fête en juillet...

Cette 50^{ème} FETE ne devrait pas laisser insensibles les plus exigeants. Nous sommes en mesure de vous annoncer que nous accueillerons deux groupes folkloriques extraordinaires : LES COSAQUES DU DON, forts de 60 musiciens et danseurs et la COMPAGNIE REGIONALE DE DANSES "YACAMBU" du VENEZUELA.

A ces ensembles prestigieux seront associées la MUSIQUE DES GROGNARDS DES ANCIENS DU 18^{ème} RT d'EPINAL, la FANFARE du 3^{ème} RHC, et nous l'espérons les sociétés musicales et folkloriques du Canton.

Une banda du Sud-Ouest est également contactée ainsi qu'une société carnavalesque de Belgique, mais il n'y pas encore de confirmation pour ces deux formations.

Spectacles de folklore et pyrotechnique, cavalcade de nuit, et soirée Folk avec le groupe IDYL sont en cours d'organisation.

Le Comité du Quartier de la Gare pour les Arts et Traditions Populaires a besoin de soutien et d'aide pour mener à bien cet ambitieux projet, n'hésitez pas venir nous rejoindre.

Nous invitons les Associations Stainoises à se manifester pour confectionner un char (seule ou à plusieurs associations), les villages du Canton peuvent également participer...

A l'aube de cette nouvelle année, le COMITE DU QUARTIER DE LA GARE POUR LES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES vous adresse ses meilleurs vœux de bonheur, de santé, et de solidarité associative.

Pour le Comité,
Le Président,
Jean SCHWARTZ



TELETHON, BRAVO !

Quand l'équipe TELETHON se met en place à la première réunion, son objectif est de récolter le maximum d'argent pour l'A.F.M. et de battre le record des dons de l'année précédente.

Tous les volontaires bénévoles réunis autour de la table cherchent des idées pour animer pendant deux jours cette généreuse manifestation. Mais une seule réunion ne suffit pas pour arriver à construire un programme d'activités vivant et convivial ! ... L'équipe souhaitant que les Stainois soient **vivement intéressés, participent au TELETHON** et surtout **fassent un don à l'A.F.M.**

Dès vendredi 19 h, le TELETHON 2002 débute à la salle des fêtes, mise à disposition par la Ville, par des démonstrations de danse moderne par OXYGENE, danse de salon par le Centre Social, de step et gym par la gymnastique volontaire.

Dès 21 h, début du karaoké sur écran géant, dont l'animation est menée avec brio par Gilles et Cyrille, tard dans la nuit et qui reprendra la journée du samedi. Le matériel était prêté par JOYEUX FARCEUR de VERDUN. Ce karaoké nous a permis de découvrir quelques talents de chanteurs à ETAIN.

Dans le hall, les pâtisseries salées, sucrées de la PEEP, les gaufres du Centre Social, les frites/saucisses de l'association EVA, la buvette tenue par Handisport, les Donneurs de Sang et la Croix Rouge, permettaient à chacun de se restaurer selon son choix.

Les joueurs n'étaient pas oubliés puisqu'ils pouvaient choisir, soit la loterie de la Pétanque, soit le jeu de la poupée avec l'O.T.S.I. en partenariat avec Petit-collin, soit le défi de la poupée à habiller avec l'association EVA, et même participer aux trois activités... ce que d'ailleurs beaucoup ont fait !!

Cette année, une **grande nouveauté** : le TELETHON sortait d'ETAIN et allait à la rencontre des villages du canton par l'organisation d'un parcours relais, dès le samedi matin 9 h. Le RASS, l'USEB et le 3^{ème} RHC avaient pris en charge l'organisation de ce relais sur un parcours de 51 kms. Les trois minibus étaient prêtés par la Ville, ILCG/RASS et le 3^{ème} RHC. Tous les Maires des villages contactés (sauf un) ont répondu favorablement et les coureurs ont été formidablement bien accueillis, une collation leur était servie et de nombreuses enveloppes de dons ont été glissées dans l'urne.

La journée du samedi avait donc bien commencée par la course-relais, elle se poursuivait avec diverses animations.

Toujours avec plaisir, à l'Hôtel de Ville, nous avons accueilli les enfants des écoles élémentaires, qui ont évolué sur la place, sous la surveillance de leurs institutrices qui leur avaient préparé des jeux. Sur l'initiative de Mme CANINI, les enfants de l'école maternelle « Le Petit Prince » ont participé pour la 1^{ère} fois à la manifestation du TELETHON par la reconstitution d'un puzzle. Avec quelle application et sérieux, ces bouts de choux ont collé chacun à leur tour les éléments de la figure représentant les lettres TELETHON ! Tous les enfants ont reçu une boisson et une petite brioche offerte par la boulangerie NEPPEL. Pour les plus petits, des madeleines de COMMERCY données par la société BAHLSSEN étaient offertes.

Dans le hall de l'Hôtel de Ville, le model's club proposait ses petits avions, les Dart's Upilami offraient la possibilité de tester son adresse avec un jeu de fléchettes, pendant que le Randori Club faisait sa démonstration d'aïkido au Salon d'Honneur et que les Amis Stainois faisaient tourner les boules du loto, permettant d'emporter de nombreux petits lots.

A l'extérieur, les amateurs de sensations fortes assaillaient le manège « Riboul'dingue » tenu par Stéphanie. La FCPE proposait du vin chaud aux adultes et assurait la vente des ballons dont le lâcher s'est fait en présence du grand patron de la Lorraine : Saint Nicolas. Les cartons retournés permettent de gagner 2 places de cinéma. Et pendant tout ce temps, depuis le matin, tombolas, restauration et buvette ont continué de tourner...

N'oublions pas nos amis **motards** qui ont participé à notre TELETHON en rendant visite à toutes les manifestations TELETHON du nord Meusien, où ils furent très bien accueillis puisqu'on leur a dit : « à l'année prochaine ».

Dans l'après-midi, à la salle des fêtes, le CEM-DO donnait un concert montrant ainsi le large éventail de son répertoire, après que les enfants d'OXYGENE aient démontré leurs talents par quelques danses.

2002 fut vraiment l'année des nouveautés pour le TELETHON à ETAIN !! En effet, à la présence des enfants de l'école maternelle « Le Petit Prince », de la course-relais cantonale, de la venue des motards, deux autres manifestations sont venues s'ajouter :

- ◆ Tout d'abord le collège « Louise Michel » qui a organisé sa course annuelle en faveur du TELETHON. Les enfants devaient être parrainés pour vendre des kms qu'ils devaient ensuite courir. Nous remercions les parents qui ont assuré la sécurité des enfants, les professeurs organisateurs et en particulier Mme CLEMENT.

♦ HERMEVILLE, village de 234 habitants, sur l'initiative de son Maire, Monsieur ROBERT et de son Adjointe, Chantal BAILLY, a organisé l'illumination d'un sapin par la vente d'ampoules multicolores (ampoules offertes par la Municipalité). A cette illumination et pendant la visite de Saint Nicolas, vin chaud, café, gaufres étaient proposés. La totalité des bénéfices fut reversée au TELETHON ETAIN.

Nous ne manquerons pas de mentionner la Municipalité de BUZY qui, sur proposition de son Maire, a versé une somme de 200 Euros après délibération du Conseil Municipal votée à l'unanimité.

La journée de samedi se terminait donc par un concert de l'Harmonie Stainoise, avant qu'Eric ne donne un **décompte provisoire de 7 597,54 €** auquel il fallait ajouter HERMEVILLE, le collège, BUZY et des derniers dons (chiffres que nous ne connaissons pas le samedi soir).

Comme à l'accoutumé, les comptes tenus avec précision et discrétion par l'AVANT GARDE donne le **résultat final suivant :**

9 736,24 EUROS

qui se décompose comme suit :

1) Dons + bénéfices ETAIN	8 103,24 €
2) Dons + bénéfices HERMEVILLE	551,00 €
3) Dons collège	882,00 €
4) Dons BUZY	200,00 €

9 736,24 €

En conclusion, nous pouvons dire que l'objectif de l'équipe TELETHON au départ, est largement atteint puisque la somme totale récoltée est **supérieure de 1 899,24 EUROS à celle de 2001.**

BRAVO ET MERCI A TOUS !

Je donne rendez-vous en 2003 à toutes et tous pour un nouveau défi TELETHON car nous savons bien que la recherche, tout en progressant à grands pas, a encore beaucoup à faire et cela nécessitera encore beaucoup d'efforts et d'argent. Alors, unissons nous, car 2002 a montré une fois de plus que les mots « L'UNION FAIT LA FORCE » n'étaient pas vains.

1990	6 041 €	1997	4 130 €
1991	7 538 €	1998	5 199 €
1994	1 768 €	1999	5 404 €
1995	4 233 €	2000	5 846 €
1996	3 158 €	2001	7 837 €
2002 = 9 736,24 €			

Christian MICONI, coordinateur local
et Huguette MEILLIER

LA GYM VOLONTAIRE

21 rue de la Maternité 55400 ETAIN

☎ 03 29 87 23 74

La saison gym/step adultes et enfants 2002/2003 est commencée. Nous rappelons les horaires des cours :

- ♦ Enfants : le mercredi à 10 h ou 11 h suivant l'âge à la salle de judo
- ♦ Adultes : lundi et mercredi de 18 h 45 à 19 h 45 à la salle de judo et mardi et jeudi de 9 h 30 à 10 h 30 à la salle de judo.
- ♦ Step : le lundi et jeudi à 19 h 45 et 20 h 45 au gymnase de la CODECOM.

Comme tous les deux ans, en 2003, nous avons la programmation de notre **bal qui aura lieu le 17 mai**, avec l'orchestre « Tenue de soirée », animé par Maria SAMBORA, orchestre dont la réputation n'est plus à faire.

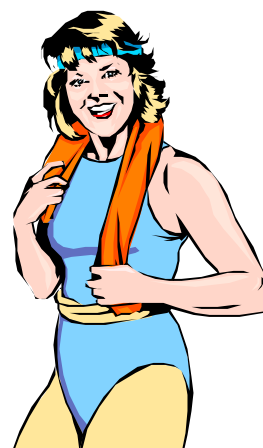
Préparez-vous dès maintenant, parlez-en autour de vous. Invitez vos connaissances et amis à se joindre à nous.

Notre association a participé au TELETHON 2002, avec plusieurs chorégraphies de step, gym adultes et enfants.

Pour clôturer l'année sportive, nous organisons un **gala le vendredi 20 juin**, avec un spectacle très varié.

Nous comptons sur votre présence pour toutes ces manifestations. Merci.

La Présidente,
Marie-Thérèse HAAS



VIE PRATIQUE

**CENTRE DE MEDECINE PREVENTIVE
33 Place Galland 55100 VERDUN**

**PORTEZ UN AUTRE REGARD
SUR VOTRE SANTE**

Vous voulez prendre le temps de réfléchir à votre état de santé ?

Vous craignez d'avoir hérité de la maladie d'un de vos parents ?

Vous souhaitez parler de la santé de vos enfants et de leur croissance ?

Vous approchez de la retraite, la tête pleine de projets et vous envisagez de faire le point ?

**DEMANDEZ UN EXAMEN DE SANTE A
VOTRE CENTRE DE MEDECINE PREVENTIVE**

A QUI EST DESTINE L'EXAMEN DE SANTE ?

A tous les assurés du régime général (si vous êtes affilié(e) à un autre régime de sécurité sociale, contactez-nous) et leurs ayants droits, à partir de 4 ans et sans limite d'âge.

L'examen est pris en charge par votre assurance maladie.

COMMENT SE DEROULE T-IL ?

⇒PREMIER TEMPS :

- ◆ Une analyse de sang et d'urine pour détecter d'éventuels troubles métaboliques, cardiovasculaire, hépatiques, infectieux.
- ◆ Un examen dentaire
- ◆ La mesure du poids et de la taille, celle de la tension artérielle et du rapport taille/hanches
- ◆ Des examens de la vue et de l'audition
- ◆ Un ECG (électrocardiogramme)
- ◆ Pour évaluer votre état respiratoire, une spirométrie
- ◆ Un questionnaire sur la perception de votre santé
- ◆ Si vous n'en avez pas bénéficié récemment, un frottis cervical pour le dépistage des cancers gynécologiques, un test hémocult pour le dépistage du cancer colorectal.

⇒SECOND TEMPS :

Vous rencontrerez un médecin qui vous examinera. Avec lui, vous pourrez envisager les pistes pour bien gérer la santé de votre famille.

Votre médecin traitant recevra votre dossier si vous le souhaitez. Il vous aidera à prendre en charge les problèmes soulevés par l'examen de santé.

**OUI, VOUS SOUHAITEZ BENEFICIER
D'UN EXAMEN DE SANTE**

☞ Appelez au 03 29 86 42 43

☞ Inscrivez-vous par E-mail :

verdun.accueil@cmp.u-nancy.fr

RAPPEL DE BONNE CONDUITE

La Commune rappelle aux Stainoises et Stainois qu'il est **interdit de stationner sur les trottoirs, sur les passages pour piétons, ainsi qu'aux abords des carrefours et des feux de signalisation**. Ces règles connues de tout conducteur sont souvent oubliées par inadvertance ou écartées par commodité.

NETTOYAGE DES TROTTOIRS

Les trottoirs qui bordent la voie publique sont créés pour faciliter le passage sécurisé des administrés. Or cette sécurité est mise en cause par les chutes de neige, la chute des feuilles associée aux précipitations qui rendent les trottoirs très glissants, les excréments de nos animaux de compagnie...

Nous profitons donc du Bulletin Municipal pour rappeler aux habitants que l'entretien courant de ces trottoirs leur appartient. En effet, c'est le **propriétaire ou le locataire** du bâtiment qui devra balayer le trottoir qui longe sa maison, **le déneiger en hiver...**

N'oubliez pas qu'en cas d'accident, **c'est votre responsabilité qui peut être mise en cause !**

QUOI DE NEUF !

- ◆ L'entreprise « **LORPLACO** » a démarré son activité de **plâtrerie d'intérieur** depuis le 15 octobre 2002. Son siège social est situé 4 rue de la Poste à ETAIN.

**LE SERVICE INTERMINISTERIEL DE
DEFENSE ET DE PROTECTION CIVILE
NOUS COMMUNIQUE CES CONSEILS DE
COMPORTEMENT EN CAS D'ALERTE
METEOROLOGIQUE**

INONDATIONS :

- 1) Obturez portes et soupiraux
- 2) Mettez en sécurité vos biens en les surélevant
- 3) Montez dans les étages
- 4) Rangez les produits toxiques à l'abri des eaux
- 5) Coupez le gaz et l'électricité
- 6) Ne prenez pas l'ascenseur
- 7) Conduisez si possible, les animaux sur les hauteurs

NEIGE/VERGLAS :

- 1) Limitez vos déplacements et privilégiez les transports en commun
- 2) Respectez les consignes de circulation et les déviations
- 3) Dégagez la neige devant votre domicile
- 4) Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés

VENTS VIOLENTS :

- 1) Limitez vos déplacements et votre vitesse
- 2) Attention aux chutes d'objets
- 3) N'intervenez pas sur les toitures
- 4) Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés
- 5) Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent
- 6) Ne prenez pas l'ascenseur

FORTES PLUIES :

- 1) Limitez vos déplacements et respectez les déviations
- 2) Ne vous engagez, en aucun cas, sur une route immergée
- 3) Mettez en sécurité vos biens en les surélevant

ORAGES :

- 1) Evitez de sortir
- 2) Mettez à l'abri les objets sensibles au vent
- 3) Ne vous abritez pas sous les arbres
- 4) Evitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques
- 5) Ne prenez pas l'ascenseur
- 6) Signalez tous départs de feux

Dans tous les cas, il est conseillé de **limiter le plus possible ses déplacements à pied et en voiture et d'écouter la radio pour suivre l'évolution du phénomène et connaître les consignes à suivre.**

DECHETS MENAGERS ENCOMBRANTS

SONT CONSIDERES COMME DECHETS MENAGERS ENCOMBRANTS, TOUT DECHET EMANANT D'UN MENAGE, SOIT :

- ↪ Vieux meubles
- ↪ Literie
- ↪ Petit électroménager (fours, gazinière, grilles pains, etc...)
- ↪ Vêtements
- ↪ Vélos
- ↪ Jouets
- ↪ Vaisselle hors d'usage, etc...

NE SONT PAS CONSIDERES COMME DECHETS MENAGERS ENCOMBRANTS :

- ↪ Pneus
- ↪ Carcasses de voiture, tracteurs, tout matériel agricole
- ↪ Pots de peinture, solvants, même vides
- ↪ Grillage, barbelé
- ↪ Batteries
- ↪ Huiles (ménagères et mécaniques)
- ↪ Gravats
- ↪ Tout déchet contenant des acides et/ou des solvants (déchets spéciaux)
- ↪ Tout déchet dont les dimensions et le volume dépassent la capacité du véhicule effectuant la collecte
- ↪ Porte vitrée
- ↪ Végétaux (déchets de tonte, élagage, etc...)

La collecte des déchets encombrants **concerne uniquement les ménages**, en aucun cas les industriels et les commerçants ne sont concernés par cette prestation.



**RENOUVELLEMENT DU DROIT
DE CHASSE**

Le bail accordant le droit de chasse dans la forêt communale du bois de Tilly (310 hectares) **expire le 31 mars 2003.**

Un nouveau bail sera conclu pour **neuf ans** de gré à gré après consultation sous pli fermé des intéressés.

Clauses particulières :

- ↪ Jours de chasse interdits : mercredi, samedi, dimanche et jours fériés.
- ↪ Nombre de fusils autorisés : 12
- ↪ Clauses habituelles du cahier des charges.

Pour tout renseignement, s'adresser en Mairie.

PENSONS A TRIER !!!

Les sacs bleus et jaunes sont à votre disposition gratuitement à la Mairie. **Merci à tous ceux qui font le geste du tri.**

Un certain nombre n'a pas encore commencé le tri. Ce début d'année peut être le moment du bon choix. C'est un de mes vœux pour chacun.

Nous sommes aujourd'hui dans le « tout jetable ». Il remplit nos caddies et nos emballages plastiques. Cette masse de déchets ménagers (surtout à l'occasion des fêtes) mérite le geste du tri. C'est devenu un véritable enjeu écologique.

12 % DE TRI EN 2002

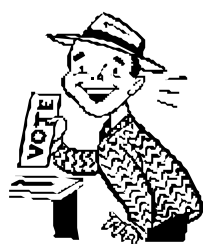
Après avoir fait la moyenne, nous sommes à 10 ou 12 % de tri sélectif. C'était la mise en route de la première année.

Nous pouvons, nous devons encore obtenir des tris plus importants. Pourquoi ne pas en parler autour de nous !

Ces 10 % représentent une somme reversée par l'ADEME. Elle permet de ne pas augmenter la facture cette année et de prévoir les futurs frais liés à la déchetterie à venir.

Merci à tous ceux qui font cet effort journalier et hebdomadaire.

Paul KRUGLER,
Adjoint



J'AI CHANGE D'ADRESSE A ETAIN

Les personnes qui ont changé d'adresse dans ETAIN en cours d'année, sont priées de le signaler en Mairie.

Cela permettra d'établir votre carte d'électeur avec la bonne adresse. Vous serez également convoqués au bureau de vote correspondant à votre nouvelle adresse.

Cette démarche doit être effectuée avant le 28 février 2003.

FEDERATION NATIONALE DES ACCIDENTES DU TRAVAIL ET DES HANDICAPES (F.N.A.T.H.)

Section de Verdun
86 rue de Dieue 55320 SOMMEDIÈUE
☎ 03 29 87 73 02

CALENDRIER DES PERMANENCES JURIDIQUES POUR L'ANNEE 2003 AU FOYER JEANNE D'ARC DE VERDUN DE 10 H A 11 H 30

- | | |
|----------------------|------------------------|
| - Lundi 6 janvier | - vendredi 6 juin |
| - Vendredi 7 février | - vendredi 5 septembre |
| - Vendredi 7 mars | - vendredi 3 octobre |
| - Vendredi 4 avril | - vendredi 7 novembre |
| - Lundi 5 mai | - vendredi 5 décembre |

MINEFI SERVICES CONTACT

La France expérimente actuellement une nouvelle forme de service sur 11 sites dont 1 à ETAIN : « MINEFI SERVICES CONTACT ».

La Trésorerie d'ETAIN est désormais un point d'accueil et de service de proximité pour toutes les administrations du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie (Impôts, DGCCRF, Douanes, DIRE, INSEE, Direction du Commerce Extérieur, Délégation Régionale au Commerce et Artisanat).

La vocation de « MINEFI SERVICES CONTACT » est double :

- ◆ Faciliter l'accueil, l'information et le suivi des démarches des usagers, particuliers comme entreprises, avec les 8 administrations du Ministère
- ◆ Favoriser les relations de ces services avec les collectivités territoriales

Ce qui signifie concrètement qu'en vous rendant à la Trésorerie d'ETAIN, l'agent vous orientera vers le « bon interlocuteur » et vous mettra en contact avec ce dernier, prendra en charge vos demandes.

TRESORERIE D'ETAIN 5 rue Justin Paul

Mme Monique KARCZEWSKI et son équipe
vous reçoivent du lundi au vendredi
De 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h
☎ 03 29 87 11 17

AFFAIRES SOCIALES

LES RESTOS DU CŒUR

L'hiver est là, avec son cortège de difficultés supplémentaires pour les personnes démunies. L'équipe de bénévoles des Restos du Cœur a donc repris du service, avec toujours la même volonté de leur venir en aide.

Lors de la campagne 2001-2002, nous avons organisé une "opération caddy" en partenariat avec les supermarchés SHOPI et ECOMARCHE. Cette collecte nous a permis d'augmenter sensiblement notre stock et d'assurer une bonne distribution jusqu'en fin de campagne. Nous tenons ici à remercier les commerçants pour leur accueil, ainsi que tous les donateurs. Nous espérons recommencer l'opération cette année avec le même succès.

En effet, la campagne 2002 - 2003 a débuté le 9 décembre, elle doit se poursuivre jusque fin mars, et déjà plusieurs produits manquent dans nos rayons.

Par ailleurs, une action de sensibilisation est en route au collège. A la demande de Monsieur VILLEMIN, nous sommes intervenus dans une classe qui s'est montrée très intéressée par notre action et très désireuse de nous aider. Là encore, cela devrait déboucher sur une collecte en janvier.

Si l'aide que nous apportons est principalement alimentaire, nous avons bien conscience que les bénéficiaires attendent aussi de nous : un bon accueil, une compréhension de leurs difficultés et des informations sur les organismes pouvant les orienter vers un emploi, un stage, une aide financière... Pour cela, il nous paraît indispensable d'œuvrer en relation avec tous les autres organismes sociaux ou caritatifs du secteur.

Paule HENRIOT,
Présidente



CROIX ROUGE FRANCAISE

Délégation des cantons d'ETAIN et de SPINCOURT

Pour l'année 2003, les bénévoles de la Croix Rouge vous souhaitent beaucoup de Bonheur, de générosité et de solidarité.

Merci à tous ceux qui aident à réaliser les actions de solidarité et de partage envers les familles les plus démunies.

Les actions sociales traditionnelles sont :

- ✚ lutte contre l'exclusion et les violences,
- ✚ écoute et un accueil personnalisé (au local, le jeudi de 10 h à 11 h 30),
- ✚ dépannages à la demande des assistants sociaux et du CCAS,
- ✚ accueil et hébergement des SDF, entretien des locaux,
- ✚ distribution alimentaire (le 4^e jeudi du mois).
- ✚ aide d'urgence dans les régions meurtries ou dévastées.

Le secourisme garde une place privilégiée dans les dispositifs d'urgence. La Croix Rouge Meusienne organise des sessions de secourisme (formation aux premiers secours) avec des moniteurs qualifiés pour vous faire acquérir votre diplôme d' A.F.P.S. Renseignements au 03 29 91 01 18.

Pour continuer toutes ces actions, et poursuivre l'idéal humanitaire d'Henry DUNANT, les bénévoles ont toujours besoin de votre générosité et vous donnent rendez-vous pour la quête sur la voie publique. Adresser vos dons, rejoignez les bénévoles !
Croix Rouge - B.P.13- 55400 ETAIN ou au local.

Pour la délégation d'ETAIN-SPINCOURT,
La Présidente,
Mme FONTEYNE.

LE CENTRE COMMUNAL D' ACTIONS SOCIALES (C.C.A.S.)

La majorité des Stainois m'accorde leur confiance, je les en remercie. Quelques-uns se posent des questions, d'autres racontent parfois n'importe quoi sur les aides octroyées aux plus démunis d'entre nous.

Il me semble donc utile de faire des rappels concernant le C.C.A.S. et ses pratiques, d'informer pour plus de clarté et de transparence, sur le nombre de familles Stainoises aidées, de quelle façon, avec quel financement et quels critères ?

Chaque municipalité alimente sous forme de subventions son C.C.A.S. **Pas ETAIN !**

En effet, jusqu'à présent, le budget du C.C.A.S. est indépendant de celui de la Ville. Il fonctionne en **auto-financement** grâce à des intérêts produits par des placements et obligations, suite à la vente d'un « bien » offert au C.C.A.S. il y a plusieurs années.

Par conséquent, **il est faux de raconter que les impôts locaux servent à aider les familles les plus défavorisées...**, sous entendant sans doute, qu'il ne faudrait pas le faire ?

La loi contre les exclusions (29/07/98) reconnaît certains droits aux plus démunis et impose un devoir de solidarité envers eux. Reconnaître ces droits et aider les plus défavorisés est la vocation même d'un C.C.A.S. !

Issu de la loi dite contre l'exclusion, il existe une possibilité d'aider aux règlements des factures d'énergie (fuel, électricité, gaz) selon une convention avec l'Etat : 60 % sont pris en charge par l'Etat, les 40 % restants à la charge du C.C.A.S.

A ETAIN une demande d'aide dans ce cadre est établie avec des justificatifs et selon un barème précis. L'aide octroyée se fait d'après le quotient familial et se module selon des « tranches » :

- QF 4 € secours possible = 305 € (2 000 Francs)
- 4 € QF 6 € secours possible = 229 € (1500 Francs)
- 6 € QF 8 € secours possible = 152 € (1000 Francs)

Pour mémoire, rappel du calcul du quotient familial :

Ressources (prestations familiales, salaire, ASSEDIC, APL, RMI, pensions, retraites, indemnités journalières)
moins les charges locatives mensuelles (loyer,

chauffage, EDF, eau, assurance incendie, ordures ménagères, taxe d'habitation...) **divisées par le nombre de personnes composant la famille et par 30** (nombre de jours) = **QF par personne et par jour.**

Ne sont pas pris en compte, les dettes, les assurances voitures, le téléphone ou portable, la redevance télé, etc...

Toute personne rencontrant des difficultés est accueillie, écoutée, orientée si besoin, et systématiquement le QF est calculé, puisque le montant des aides en dépend !

Tous ces dossiers sont d'abord présentés au conseil d'administration du C.C.A.S. composé de 12 membres (M. PICART, Mme LOISELIER, M. KRUGLER, M. BRUGE, Melle BRAZIELLO, Mme FONTEYNE, M. CUCINI, Mme NICOLAS, Mme HACQUIN, Mme LHOTE, M. PIERRE, M. CAILLE) pour acceptation et ensuite ils sont validés ou non lors d'une réunion de la commission de coordination des aides à STENAY.

En conséquence, il est donc exclu qu'une famille ne répondant pas à tous les critères retenus et cités plus haut, puisse bénéficier d'aides injustement attribuées !

Pour information :

- **En 1999**, 67 familles ont été aidées dans le cadre de pauvreté/précarité, pour un montant de 47690,26 F (7 270,33 €)
- **En 2000**, 49 familles pour un montant de 35869,80 F (5 468,32 €)
- **En 2001**, 42 familles pour un montant de 28882,40 F (4 403,09 €)
- **En 2002**, 38 familles pour un montant de 25173,01 F (3 837,09 €).

Ce constat sur ces 4 dernières années fait, il reste malheureusement à craindre un accroissement du nombre de familles dans le besoin en 2003, à cause de plusieurs paramètres :

- La non reconduction des emplois jeunes
- La réduction programmée du nombre des CES
- La pénurie d'embauche
- Et plus de 2 millions de demandeurs d'emploi dont 1 million non indemnisé.

Et même si en octobre 2002, on pouvait faire le constat d'un chômage stable, il faut rester lucides, ce constat est déjà dépassé aujourd'hui. De plus, bien que la France soit un pays riche, la pauvreté existe !

Information utile à connaître : 6,1 millions de personnes sont touchés par la pauvreté (lire l'état des lieux de la pauvreté en France selon l'observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Rappel : seuil de pauvreté 564 €/mois soit 3699,60 F).

CHOMAGE STABLE EN OCTOBRE

En octobre 2002, le nombre de demandeurs d'emploi (2 276 000) a baissé de 0,1 % par rapport à fin septembre. Sur un an, la hausse est de 5,4 %. Le taux de chômage reste au même taux à 9 % ; il était de 8,7 % en octobre 2001.

Cette baisse profite aux femmes (- 0,6 %) tandis que le chômage masculin progresse de 0,3 %. Le chômage des jeunes de moins de 25 ans recule (- 0,8 %), particulièrement celui des femmes (- 1,4 %). Le chômage de longue durée repart à la hausse (+ 1,7 %), notamment pour les durées d'inscription comprises entre un an et deux ans (+ 2,6 %).

Les entrées à l'ANPE sont en baisse de 3 % en un mois, les licenciements économiques régressant de 5,7 % (- 4,7 % en un an).

Les sorties de l'ANPE sont en hausse de 2,1 % en un mois, particulièrement les entrées en stages (+ 5 %). En revanche, les reprises d'emploi diminuent (- 2,7 %).

_ 0 _ 0 _ 0 _ 0 _

Selon l'Observatoire, 7 % des ménages, soit 4,5 millions de personnes, ont des revenus inférieurs au seuil de pauvreté établi en 2001 à 564 € par mois pour une personne seule et à 1 173 € pour un couple avec deux enfants. Un rapport de l'INSEE révèle que 1,3 million de travailleurs disposeraient d'un revenu inférieur au seuil de pauvreté. En comptant les adultes et les enfants qui vivent avec eux, ce sont 3 millions de personnes. Selon la caisse nationale d'allocations familiales, la pauvreté touche 6,1 millions de personnes.

11 à 12 % des ménages connaîtraient des difficultés d'existence du fait des contraintes budgétaires, du surendettement, de restrictions de consommation, de difficultés de logement. A noter toutefois que cet indicateur a accusé une légère diminution entre 1997 et 2000.

En ce qui concerne le logement, 1,6 million de personnes vivent dans des logements sans sanitaires. 1 million de personnes sont logées en situation de surpeuplement. 550 000 personnes dont 50 000 enfants, vivent dans des hôtels, des meublés ou sont sous-locataires. Parallèlement, en 1999, 1 989 758 logements étaient vacants. Les dispositifs visant à faire diminuer le nombre des expulsions restent sans effet et ces dernières continuent d'augmenter. 45 828 personnes ont été expulsées en 2000. Seuls 30 % des ménages pauvres habitent un logement social, type HLM. Ils occupent ainsi seulement 19 % de ce parc. 202 000 personnes sont sans abri. 45 000 personnes sont désocialisées à PARIS.

Du point de vue de la santé, la couverture mala-

die universelle a permis une amélioration sensible de l'accès aux soins. Ainsi, fin septembre 2001, 1,2 million de personnes bénéficient de ce régime de base et 4,6 millions de la protection complémentaire. Mais les inégalités demeurent. Ainsi, chez les enfants scolarisés dans les zones d'éducation prioritaire, on observe une plus grande fréquence de l'obésité infantile, une plus faible prise en charge et prévention des troubles liés à la vision et à la santé bucco-dentaire.

Pour conclure, d'autres aides sont bien sûr octroyées : en 2002, 19 prêts ont été accordés, 5 familles ont bénéficié d'une aide pour le règlement des ordures ménagères.

Tout ce qui concerne le RMI (demande, suivi, volet insertion...) est assuré par Monsieur Paul KRUGLER, en permanence les jeudis après-midi de 14 h à 17 h.

Tous deux avons le souci d'accueillir, écouter, aider, orienter et grâce à un partenariat efficace (Réseau de Solidarité Stainoise) nous « prenons » la famille dans sa globalité sociale.

Je vous invite à lire attentivement les brèves sociales qui suivent. Si toutefois vous ne vous y retrouvez pas, venez aux permanences les mardis après-midi de 14 h à 17 h. J'aurai à cœur de vous expliquer vos droits et de les défendre, rôle que j'ai accepté dès 1995 et qui répond à mes aspirations profondes liées à mon engagement politique auprès des Stainois et Stainoises.

Ginette LOISELIER

_ 0 _ 0 _ 0 _ 0 _

BREVES SOCIALES

↳ INFORMATION

Au 4 décembre 2002, les **ASSEDIC** avaient enregistré 22 800 demandes de contrat jeune en entreprise !

↳ PENSIONS MILITAIRES

La valeur du point de pension militaire d'invalidité est fixée à 12,73 € à compter du 1^{er} mars 2002 contre 12,65 € depuis le 1^{er} décembre 2001 (Journal Officiel du 7 décembre 2002).

↳ PENSIONS DE VIEILLESSE ET D'INVALIDITE DU REGIME GENERAL

Elles sont revalorisées de 1,5 % **au 1^{er} janvier 2003.**

↳ SOLDE BANCAIRE INSAISSISSABLE EGAL AU RMI

A compter du 1^{er} décembre 2002, toute personne dont le compte bancaire aura fait l'objet d'une saisie,

pourra disposer, sur simple demande à sa banque, d'une somme insaisissable, dont elle déterminera elle-même le montant.

Ce forfait destiné à faire face aux besoins alimentaires s'ajoute aux protections des sommes insaisissables (minima sociaux, pensions alimentaires et les allocations familiales ou une quotité de salaire). Selon les données ministérielles près de 2 millions de personnes font chaque année l'objet d'une saisie.

Cette somme, destinée à « faire face aux besoins alimentaires immédiats », ne devra pas dépasser ni le montant du RMI, ni le solde créditeur du compte au jour de la réception de la demande. Celle-ci doit être déposée auprès de la banque, dans les **quinze jours** suivant la saisie du compte et ne peut être présentée que sur un seul compte même si le débiteur en possède plusieurs le cas échéant (décret n° 2002-1150 et arrêté du 11 septembre 2002, Journal Officiel du 13.9.02).

↳ **CMU COMPLEMENTAIRE : MODIFICATION DE LA PRISE EN CHARGE DES LUNETTES ET PROTHESES AUDITIVES**

Dans une certaine mesure, les personnes bénéficiant de la CMU complémentaire verront les dépassements de tarifs pris en charge dans trois domaines : pour certains équipements médicaux à usage individuel (déambulateurs, cannes...), pour les prothèses auditives avec une extension des bénéficiaires des prix plafonds imposés aux distributeurs (patients de moins de 20 ans et non plus de moins de 16 ans, et personnes atteintes d'une cécité ou d'un déficit auditif nécessitant un appareillage) et pour les lunettes dont la prise en charge est limitée à une paire par an, sauf pour les enfants de moins de 6 ans pour lesquels la prise en charge est assurée sans limite. Notons enfin que la prise en charge des lentilles ne figure toujours pas dans la liste des garanties offertes par la CMU complémentaire. (Arrêtés du 14 août 2002, Journal Officiel du 28 septembre).

↳ **REDEVANCE ORDURES MENAGERES**

Une aide aux personnes à faible revenu sera versée directement à la Trésorerie d'ETAIN, après justificatif du règlement du 1^{er} semestre. Cette aide sera attribuée selon les modalités suivantes :

- 73 € pour les personnes dont le QF est inférieur ou égal à 4 €
- 55 € pour les personnes dont le QF est compris entre 4 et 6 €

↳ **PORTAGE REPAS**

Si vous avez plus de 60 ans et que vous voulez bénéficier du portage de repas à domicile. Renseignement en Mairie.

↳ **ALLOCATIONS FAMILIALES**

Revalorisation des allocations familiales à compter du 1^{er} janvier 2003 = + 1,7 %

CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION DES FEMMES ET DES FAMILLES DE LA MEUSE (CEDIFF MEUSE)

Permanence à ETAIN

Le CEDIFF MEUSE est une association Loi 1901 qui a pour objectif d'accueillir, écouter, informer, orienter, accompagner, les femmes en particulier et tout public en général, en proposant les prestations suivantes de façon **confidentielle et gratuite** :

- ↳ Information juridique : droit de la famille, droit des biens, procédure civile/pénale, droit du travail, législation sociale...
- ↳ Information familiale, conseil conjugal et familial : difficultés personnelles de couple, conflits familiaux...
- ↳ Aide aux victimes d'une infraction pénale (agressions, vol, destruction, dégradations...) ou d'un accident de la circulation.

Une informatrice familiale (conseillère conjugale et familiale) vous reçoit :

**Le 4^{ème} mardi de chaque mois
De 9 h 30 à 11 h 30
En Mairie d'ETAIN**

Pour tout renseignement ou en cas d'urgence, vous pouvez contacter le CEDIFF au siège social :

CEDIFF
39 rue Saint Victor
55100 VERDUN

Tél : 03 29 86 70 41
Fax : 03 29 86 31 16
e-mail : CEDIFF55@aol.com

ECHOS DU CONSEIL GENERAL

Jean PICART, Conseiller Général, a déposé deux vœux lors de la séance de l'assemblée départementale du 12 décembre 2002. Pour l'information de nos lecteurs, nous publions l'intégralité de ses interventions :

- 1) Maintien du service public
- 2) Laboratoire de BURE

1) MAINTIEN DU SERVICE PUBLIC

Mon attention a été appelée par Monsieur le Maire de BUZY quant à l'avenir du bureau de poste de cette commune.

Le bureau de poste était ouvert à plein temps. Depuis quelques mois, il est fermé deux après midis par semaine. Or, la Poste prévoit maintenant de le fermer tous les après midis.

Le Conseil Municipal de cette commune s'est prononcé à l'unanimité contre cette restructuration qui vise à terme à supprimer ce bureau de poste en milieu rural et qui dessert cinq communes.

Une semblable décision concerne les recettes locales d'Etain et de Montmédy. Passées à mi-temps voici quatre ou cinq ans, ces deux recettes locales sont menacées de fermeture. Certes la Direction Régionale des Douanes et Droits indirects de Nancy propose aux Maires un transfert des activités au Trésor Public, sans création d'emplois, cela au nom de la loi de finances pour 2003.

Ce qui se cache derrière ces restructurations, de la Poste ou des recettes locales des douanes, c'est le démantèlement à terme des services publics en milieu rural.

Déjà le 27 juin 2002, j'ai émis un vœu sur le transfert de tri courrier à Châlons en Champagne, avec comme corollaire le dépôt du courrier à 15 h 30. Une gêne pour les industriels et les communes.

S'agissant de ces dispositions concernant la Poste, la réaction du Directeur Départemental ne m'a pas convaincue. Je crains toujours qu'elles ne s'inscrivent dans une directive européenne récemment adoptée par le Gouvernement français tendant à confier au secteur privé le courrier de plus de 100 grammes à l'horizon 2005 ainsi que le courrier des grandes villes et des zones industrielles laissant au service public les zones rurales dont on sait d'avance qu'elles ne sont pas rentables.

J'émets le souhait que notre assemblée départementale se prononce sur cette question et s'adresse

aux ministères concernés en exigeant le maintien du service public présent aujourd'hui sur l'ensemble du territoire avec égalité de traitement des populations qu'elles soient urbaines ou rurales.

2) LABORATOIRE DE BURE

Lors de la séance du Conseil Général du 6 décembre 2001, je déposais, comme d'autres conseillers généraux, un vœu sur le laboratoire de Bure.

A l'époque, une motion de l'assemblée départementale adoptée à l'unanimité a été adressée à l'ancien gouvernement.

Aujourd'hui mes craintes persistent. Elles sont même aggravées par les déclarations faites lors de la dernière réunion du Comité Local d'Information et de Suivi. Selon la Dépêche Meusienne du 23 novembre en effet, Monsieur Robert Guillaumont expert de la Commission Nationale d'Evaluation déclare " le stockage en formation géologique est une stratégie incontournable ".

De plus, nous venons d'apprendre les déclarations de la Commission européenne compétente en matière nucléaire.

Cette commission prévoit tout simplement d'obliger les quinze à trouver d'ici à 2008 des sites d'enfouissement et elle a même fixé à 2018 la date à laquelle il faudra commencer à enfouir ces déchets ultimes.

C'est pourquoi, j'émets le vœu que notre assemblée départementale s'adresse au nouveau gouvernement puisque nous n'avons pas eu satisfaction avec le précédent, sur la base de trois idées.

La première est qu'il ne faut pas restreindre les recherches scientifiques à un seul site géologique, et donc le gouvernement doit confirmer officiellement la nécessité de plusieurs laboratoires souterrains et celle de recherches comparatives.

La deuxième vise à proposer un amendement à la loi Bataille excluant d'ores et déjà l'hypothèse d'un enfouissement irréversible, la réversibilité permettant la reprise des déchets stockés de façon sûre.

La troisième idée s'appuie sur la nécessité de poursuivre toutes les recherches, y compris évidemment les recherches en transformation ou transmutation des déchets nucléaires.



COUVRIER DES LECTEURS

Concert de Noël du CEMDO

Voici deux chants composés par des membres du chœur d'adultes
à l'occasion du Concert de Noël du 15 décembre 2002

L'OURS DE NOEL

Sur un rayon abandonné
Un vieil ours brun rapiécé
Jeu virtuel, mort bien réelle
Y'a plus d'amour, y'a plus d'Noël

Refrain :

Petit ours en peluche, petite boule d'amour
Tu ouvres tes yeux ronds en boutons de velours
Qu'on ait cinq ans, dix ans, quarante ou bien cent ans
Ta tendresse nous console de nos chagrins d'enfants.

Bateau en flamme, tours effondrées
Corps déchirés, cœurs brisés
Enfant bourreau, enfants martyr
Dis-nous p'tit ours, quel est le pire ?

Le froid, la faim, la nuit, la peur,
Le feu, les bombes, les cris les pleurs
Tant de chaos, tant de misère,
Dis-nous p'tit ours, que peut-on faire ?

Musique: Laurent DEFFAUX
Paroles: Chantal PELLETIER

REVE DE NOEL

L'enfant de la Lorraine veille
Avril l'a conçu dans la paix
P'tit chéri gavé de bon lait
Décembre l'a comblé à Noël
Sapin doré, bonheur de miel

Refrain :

Maman chante ton enfant tant aimé
Dors mon Jésus, mon adoré

L'enfant de Chatilla erre
Sous la toile du camp exposé
Au hasard d'un tir de mortier
Palestine crie sa guerre des pierres
Nazareth, lieux saints terres des frères

L'enfant de Bogota sourit
Au souvenir des flûtes incas
L'enfant de Kaboul ou Calcutta
Soweto ou Séoul ou Bali
Rêve ! demain sans haine et sans fusil

Musique: Laurent DEFFAUX
Paroles: Marie-Paule BERTOSSI

REVES D'ENFANT

Penchée sur ton joli visage, je regarde un sourire, poussière d'ange, sur tes lèvres,
Je caresse tes cheveux et dépose un tendre baiser sur le bateau de tes rêves,
Au pays des contes parsemés de jardins imaginaires, ton esprit glisse et s'en va,
Tu pars dans des paysages bercés par un air pur comme l'eau des montagnes, je reste là,

Tu ouvres de grands yeux devant ces arbres que l'homme n'abattra, tu te mesures à eux,
Leur sève, ruisseau de vie, défile dans leurs entrailles, chaleur de volcan en feu,
Les racines des fleurs dans un doux murmure s'élèvent et fières colorent la terre,
Tu entends pousser la nature comme le bruit des vagues qui naissent sur la mer.

Penchée sur ton joli visage, je sais que le marchand de sable, t'emmène loin de moi,
Tu me laisses seule, mon cœur se serre, je voudrai voyager, mon enfant, comme toi,
Je caresse tes joues et dans ma tête, tout se noie dans des images sombres,
Tout le réel est là : les arbres coupés, la sève saignée, l'air gâté, tout est ombre.

A tes pieds s'élance une joyeuse rivière dont le chant s'écoule entre les pierres,
Tu veux que je vienne avec toi au pays des oiseaux, de leurs danses fières,
Nager à contre-courant avec tes amis les dauphins, et ces milliers de poissons,
Mais ici vois-tu, mon corps d'adulte refuse de quitter sa grise prison.

Penchée sur ton joli visage, je sais aussi que toi un jour, comme moi, tu verras,
Que la rivière polluée coule dans un déchirant appel, que les oiseaux ne dansent pas,
Que les poissons respirent mal ; je te regarde dormir, un éclair illumine ton cœur,
Je soupire, ton réveil sera sans doute dur tout à l'heure.

Céline GILLET

ETAT CIVIL



MARIAGES

◆ SARRAZYN Fabrice et ZAFIZANAKA Nathalie

7 Décembre 2002



NAISSANCES

- ◆ RINFRESCHI Enzo à BRIEY 23 Septembre 2002
- ◆ FABRE Léa Carla Rose à VERDUN 22 Octobre 2002
- ◆ STRIANESE Quentin à BRIEY 31 Octobre 2002
- ◆ WOIRY Dylan à VERDUN 22 Novembre 2002
- ◆ MENET Enora Marie Aurélia à VERDUN 30 Novembre 2002
- ◆ VAUDIN Léa Maèva Julie à VERDUN 5 Décembre 2002
- ◆ BACKES Antoine à NANCY 13 Décembre 2002
- ◆ GREMLING Aude à VERDUN 14 Décembre 2002
- ◆ GREMLING Tristan à VERDUN 14 Décembre 2002
- ◆ ROBILLARD Emma-Louise Dominique Elisabeth à ROMORANTIN-LANTHENAY (41) 30 Décembre 2002



DECES

- ◆ VALLON François à ETAIN 25 Septembre 2002
- ◆ SIDOT Fernand à ETAIN 4 Octobre 2002
- ◆ GRIMONT veuve MAUPETIT Monique à ETAIN 4 Octobre 2002
- ◆ WATIER René à ETAIN 17 Octobre 2002
- ◆ RINN Henri à VERDUN 27 Octobre 2002
- ◆ JONVAUX Roger à ETAIN 28 Octobre 2002
- ◆ GILLET Marie-Louise à ETAIN 9 Novembre 2002
- ◆ RAUSSIN épouse ROUYER Andrée à BRIEY 12 Novembre 2002
- ◆ LIGIARDI veuve SUZZI Giulia à ETAIN 15 Novembre 2002
- ◆ PERIN Marcel à VERDUN 18 Novembre 2002
- ◆ DELATTE Gaston à VERDUN 19 Novembre 2002
- ◆ MARTIN René à VERDUN 20 Novembre 2002
- ◆ MULLER Roger à VERDUN 30 Novembre 2002
- ◆ NICLOT Pol à ETAIN 1^{er} Décembre 2002
- ◆ EME veuve SCHUSTER Georgette à ETAIN 8 Décembre 2002
- ◆ THOMAS Dany à ETAIN 19 Décembre 2002
- ◆ LEDY Jean-Louis à VERDUN 25 Décembre 2002
- ◆ TRUSCH Eva à BRIEY 31 Décembre 2002

CALENDRIER DES FETES

JANVIER 2003

- ◆ Du lundi 13/1 au vendredi 21/2 - Exposition « Les instruments de musique » O.T.S.I.
- ◆ Mardi 14 - Cinéma à 20 h 30 « Harry Potter » Salle des fêtes
- ◆ Vendredi 17 - Vœux du Maire aux associations Salle des fêtes
- ◆ Samedi 18 - Vœux de la CODECOM Salle des fêtes
- ◆ Dimanche 19 - Théâtre avec la troupe des « Anonymes »
« Une fois n'est pas costume » Salle des fêtes
- ◆ Vendredi 24 - Assemblée générale des « Echos de la Woëvre » Salle Druilhet

FEVRIER 2003

- ◆ Samedi 1^{er} - Repas « Mon village, mon école » Salle des fêtes
- ◆ Dimanche 2 - Concert de l'Harmonie Stainoise à 15 h O.T.S.I.
- ◆ - Représentation du Persé Circus organisée par la PEEP Salle des fêtes
- ◆ Mercredi 5 - Plasmaphérèse de 8 h 30 à 11 h 30 Salle des fêtes
- ◆ Vendredi 7 - Assemblée générale d'Etain d'Hier à Aujourd'hui Salle Druilhet
- ◆ Dimanche 9 - Goûter des Anciens Salle des fêtes
- ◆ Mardi 11 - Cinéma Salle des fêtes
- ◆ Samedi 15 - Concours de belote organisé par Handisport Salle des fêtes
- ◆ Dimanche 16 - Thé dansant organisé par l'association EVA Salle des fêtes
- ◆ Vendredi 21 - Assemblée générale de l'OTSI Salle des fêtes

MARS 2003

- ◆ Du Lundi 3/3 au vendredi 4/4 - Exposition « collection de stylos » par M. WURTZ O.T.S.I.
- ◆ Samedi 8 - Concours de tarot Centre social
- ◆ - Repas organisé par la PEEP Salle des fêtes
- ◆ Mardi 11 - Cinéma Salle des fêtes
- ◆ Samedi 15 - Soirée Oxygène Salle des fêtes
- ◆ Dimanche 16 - Gala de judo Gymnase CODECOM
- ◆ Dimanche 23 - Fête bavaroise organisée par le Comité du Quartier de la Gare Salle des fêtes
- ◆ Samedi 29 - Concert de printemps du CEMDO Salle des fêtes
- ◆ Dimanche 30 - Marché des terroirs et de l'artisanat Hall Mairie + extérieur

AVRIL 2003

- ◆ Mardi 8 - Cinéma Salle des fêtes
- ◆ Du lundi 14/4 au vendredi 16/5 - Exposition photographies sur l'eau de Mme D'OLIVEIRA REZENDE O.T.S.I.
- ◆ Vendredi 18 - Don du sang de 15 h 30 à 19 h Salle des fêtes
- ◆ Dimanche 27 - Journée des déportés
- ◆ Samedi 26 et dimanche 27 - Championnat départemental de billard Salle des fêtes